

Cachan

municipal

Le magazine
de la ville

OCTOBRE 2015

N°253



Dossier : Cachan dans la métropole du Grand Paris

Page 5

Rencontre avec l'architecte
de la future gare Arcueil-Cachan

Page 11

Numérique à l'école :
présent !

Jean-Yves Le Bouillonnet

Maire de Cachan

Député du Val-de-Marne

Vice-président de la Communauté

d'agglomération de Val de Bièvre

Reçoit tous les jours sur rendez-vous 01 49 69 69 62

LES ADJOINTS AU MAIRE

Hélène de Comarmond, 1^{ère} adjointe

Conseillère communautaire,

Vice-présidente du Conseil départemental

Affaires générales - Finances - Personnel - Urbanisme

Reçoit le lundi de 9h à 12h

Jacques Foulon, 2^e adjoint

Conseiller communautaire

Développement économique - Emploi

Reçoit le jeudi de 9h à 12h

Edith Pescheux, 3^e adjointe

Conseillère communautaire

Habitat - Logement

Reçoit le jeudi de 14h à 17h

Samuel Besnard, 4^e adjoint

Développement durable - Cadre de vie et aménagement

paysager - Mobilités - Domainialité publique

Reçoit le vendredi de 14h à 17h

Sylvie Chevalier, 5^e adjointe

Solidarités sociales et familiales - Handicap

Personnes âgées - CCAS - CMS

Reçoit le vendredi de 9h à 12h

Thierry Crosnier, 6^e adjoint

Ecoles - Restauration scolaire - Activités périscolaires

et accueils de loisirs - Activités sportives

Reçoit le mardi de 14h à 17h

Juliette Papazian, 7^e adjointe

Médiation, Prévention, Sécurité et tranquillité publique

Police municipale

Reçoit le lundi de 14h à 17h

Camille Vielhescaze, 8^e adjoint

Jeunesse - Vie des quartiers - Vie citoyenne

Reçoit le vendredi de 14h à 17h

Claire Marti, 9^e adjointe

Cultures et patrimoine - Vie associative et bénévolat

Reçoit le mercredi de 14h à 17h

Hervé Willaime, 10^e adjoint

Enseignement secondaire et supérieur

Reçoit le mercredi de 9h à 12h

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

reçoivent le samedi de 9h à 12h

Pierre-Yves Robin

Modernisation de l'action publique - Cachan numérique

Caroline Carlier

Petite enfance

Bernard Tuprie

Commerces et animations commerciales - Artisanat

Tourisme - Cimetière et affaires funéraires

Marianne Jannot

Conseillère communautaire

Précarités - Santé publique

Joël Fraud

Développement durable - Transition énergétique

Christine Rescoussié

Relations et solidarités internationales - Comité des relations

internationales et des jumelages

Robert Orusco

Conseiller communautaire

Communication municipale

Sommaire

Retour sur Images

2-4

Hôtel de Ville

5-6

- Rencontre avec J-P Vaysse, architecte de la future gare
- Cachan se mobilise pour accueillir des demandeurs d'asile
- Compte-rendu du Conseil municipal du 24 septembre

Cadre de vie / Environnement

7-8

- Ces travaux qui améliorent notre quotidien
- Rencontre avec le service communal hygiène et santé
- Encombrants : respectons-nous !

En Ville

9-12

- Parc Raspail : votre avis compte !
- Du nouveau dans nos commerces
- Numérique à l'école : présent !
- Le renouvellement du conseil des enfants

Dossier

13-16

- Cachan dans la Métropole du Grand Paris

À vos agendas !

17-19

- Chemins d'art

Culture

20-21

- Musiques en scène
- Le livre en fête
- Passé-présent

Sports

22-23

- Timothée Sadier, la tête et les jambes
- Du nouveau à la piscine, l'aquabike

Tribunes

24-25

Libre service

26-28

CACHAN MUNICIPAL EST RÉALISÉ AVEC L'AIDE DES DIFFÉRENTS SERVICES ET ASSOCIATIONS DE LA VILLE.

Directeur de la publication : **Jean-Yves Le Bouillonnet** - Directrice de la rédaction : **Magali Teixeira 01 49 69 69 65** - Rédactrice en chef : **Pauline Charles-Brunner 01 49 69 80 32** - Rédaction : **Julien Fell 01 49 69 69 99** - Iconographie : **Cécile Petiot 01 49 69 69 82** - A participé à ce numéro : **E. Thevenet** - Photos : **Michel Aumercier, Olivier de Banes, Romain Gomes, Mira** - Couverture : **Cécile Petiot** - Administration : **Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94231 Cachan Cedex.** - Suivi des réclamations : **Armelle Le Bars** - Tél. : **01 49 69 69 81** - Site internet : **www.ville-cachan.fr** - E-mail : **communication@ville-cachan.fr** - Maquette, mise en page : **Pellicam productions** - Impression : **IPR** - Tirage : **16 000 exemplaires** - Régie publicitaire : **PLC** - 31, rue de la Rochefoucauld 75009 Paris, Tél. : **01 45 26 08 30** - fax : **01 42 82 97 04**

Si vous ne recevez pas Cachan municipal, merci de nous le signaler au 01 49 69 69 81



www.ville-cachan.com



Rester ce que nous sommes...

Nous le savons tous. La situation tragique que connaissent les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique subsaharienne provoque le déplacement de milliers de femmes, d'enfants et d'hommes chassés de chez eux par la guerre, la violence, la barbarie. Ils ne sont coupables de rien. Ils sont des victimes impuissantes d'un déferlement d'horreurs qui les menacent directement et cruellement.

Ils fuient les combats, pour tenter de sauver leur vie et celles de leurs enfants.

Ils sont sur des routes difficiles. Pour parcourir des pays dangereux, franchir des frontières. Ils marchent dans les déserts, franchissent des montagnes, dérivent sur des mers incertaines et nombreux y perdent la vie. Affamés, malades, ils risquent tout pour se sauver et sauver celles et ceux qu'ils aiment et dont ils sont responsables.

Qui peut leur reprocher ? Qui peut leur dire : «*Restez chez vous, vous nous dérangez !*» ?

Qui va détourner son regard, baisser la tête ? Qui va fermer sa porte ? Qui va refuser de tendre la main pour sauver des êtres humains, en très grand danger et en immense détresse ?

À ces questions, simplement, sans grandes phases mais très résolument, nous sommes nombreux à vouloir répondre : pas nous !

Pas nous, au nom de tout ce qui nous inspire, valeurs, convictions, foi, principes. Pas nous, au nom de l'humanité dont chacun doit être gardien, témoin et acteur, pour lui assurer un avenir et pour ne pas nier notre propre condition humaine. Pas nous, au nom de tout ce qui a été fait, par d'autres, au temps où notre pays, nos aïeux et nos parents subissaient le totalitarisme, la barbarie et l'injustice. Pas nous, au nom de ce que, demain, nous pourrions espérer pour nous-mêmes et nos enfants, si notre pays connaissait, à nouveau, des temps de malheur.

L'accélération de cette situation, l'arrivée dans l'espace Schengen d'un nombre croissant de réfugiés appelle à l'évidence une réponse. Le Président de la République et le gouvernement, dans le respect des engagements de la France au plan européen et international, mais aussi au nom de sa tradition et de ses valeurs, ont annoncé que celle-ci accueillerait des réfugiés. Ils ont convié les collectivités, les organisations et les citoyens à concourir à cet accueil.

J'ai invité le Conseil Municipal à réaffirmer l'engagement que j'ai considéré devoir prendre, pour que notre commune participe aux dispositifs d'accueil proposés par l'Etat, en rejoignant le réseau des villes solidaires.

Il va s'agir, pour les services municipaux, les organismes et associations qui œuvrent à Cachan pour la solidarité, avec la participation et le soutien des habitants, de mettre en place des solutions d'hébergement pour les réfugiés dont l'accueil nous sera confié, en développant les moyens pour faciliter leur arrivée, leur accompagnement et leur intégration sur notre territoire.

Certains font observer que cette mobilisation va altérer, voire compromettre, les dispositifs que la Ville et ses partenaires mettent en œuvre pour aider les Cachanais en difficulté, parfois de façon insuffisante, malgré la volonté de faire bien et beaucoup.

Cette interrogation est légitime. Même si l'on doit observer, non sans malice, qu'elle est parfois portée par des personnes qui trouvent habituellement qu'on en fait trop dans la dimension sociale de notre action publique.

Mais qu'on se rassure, pour tous ceux qui sont attachés à ne laisser personne au bord du chemin, la Ville, ses services et ses partenaires continueront à mettre en œuvre toutes leurs compétences et leurs moyens pour préserver cet enjeu d'harmonie, d'humanité et de solidarité que nous faisons nôtre.

Le statut de réfugié est attribué par l'OFPRA, au nom de l'État qui déploie des politiques spécifiques pour prendre en charge ces personnes. Des institutions et des organismes spécialisés vont les accompagner, en appui des services de la Ville et des associations cachanaises, qui nous ont immédiatement assurés de leur concours.

Il n'est pas envisagé, au moins dans un premier temps, de solliciter des hébergements chez des particuliers. Mais ceux qui veulent s'associer à cet accueil, et beaucoup nous en ont fait part, pourront contribuer à toutes les initiatives qu'il nous faudra prendre. Je les invite à demeurer attentifs aux informations que nous diffuserons.

Lors des événements que nous avons vécus à Cachan, à l'été 2006, j'avais affirmé qu'il nous fallait agir en conscience et en responsabilité. Il s'agit toujours de cela. Et Cachan ne peut pas se soustraire à cette exigence.

Ou alors, nous ne sommes plus nous-mêmes.

Jean Yves Le Bouillonnet

Jean-Yves Le Bouillonnet

Député-Maire



1 La rentrée scolaire

En ce mardi 2 septembre, près de 2 800 petits Cachanais ont retrouvé le chemin de l'école, leurs camarades et enseignants. Nombre d'entre eux ont démarré l'année scolaire dans des locaux qui ont connu des aménagements et des améliorations durant l'été.

de Banes



Mira



DR

1 La rentrée de l'ESTP

Les grandes écoles ont également fait leur rentrée, à l'image des élèves de 1^{ère} année de l'ESTP, une promotion de 600 élèves, accueillis par le député-maire et la directrice générale de l'école, Florence Darmon.



2 Inauguration du stade Dumotel

Le 5 septembre dernier, les Cachanais étaient invités à découvrir le nouveau gazon synthétique et les équipements sportifs du stade, rénové durant l'été.

DR



Aumercier



Aumercier

3 Le forum des associations

Plus de 80 associations présentaient leurs activités aux Cachanais, venus nombreux le 12 septembre dernier sur la pelouse du terrain de l'ESTP, malgré le temps pluvieux. Ce forum des associations était placé sous le signe du développement durable.



Aumercier

Aumercier

4 Vendanges en fête

Les traditionnelles vendanges des Coteaux de Cachan avaient lieu le 19 septembre dernier. Une fanfare a accompagné les vendangeurs et leur récolte jusqu'au château Raspail, où les jardiniers municipaux ont procédé au pressage. Un buffet campagnard ouvert à tous a été l'occasion de goûter la dernière cuvée.



de Banes

de Banes

de Banes

5 Les 50 ans du CMS

Créé il y a 50 ans par la Municipalité, le centre médico-social a toujours pour ambition d'assurer aux Cachanais une offre de soins de qualité et de proximité, avec le développement d'actions de santé publique.



Aumercier



Mira

6 Portes ouvertes de La Cachotterie

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les Cachanais ont pu découvrir cette nouvelle galerie consacrée aux arts plastiques minuscules.

7 Exposition Rêver Cachan

Cette exposition-installation a pour ambition de montrer comment Cachanais, artistes, pouvoirs publics et autres acteurs du territoire ont imaginé, façonné et rêvent aujourd'hui la ville de demain. Elle a été réalisée en collaboration avec les Ateliers du Val de Bièvre et le photoclub de Cachan.



de Banes



de Banes

8 Jeu de piste intercommunal

Le traditionnel jeu de piste organisé par les villes d'Arcueil et de Cachan, les associations Arcueil animations et les Ateliers du Val de Bièvre, proposait à tous les passionnés d'histoire de se retrouver autour du thème *Arcueil-Cachan, gourmet-gourmand*.

9 Nouvelle saison du Théâtre de Cachan-Jacques Carat

Magali Lérés, directrice artistique, présentait à la Maison Tilly, la dernière saison « hors les murs » du théâtre. Une programmation imaginée comme un tourbillon de fête et de découverte de tous les arts, en attendant la réouverture du théâtre et ses deux nouvelles salles, l'année prochaine.



de Banes



Aumercier

10 Journées portes ouvertes au CSC Lamartine

Le centre socioculturel accueillait les Cachanais pour présenter ses activités. Un concert burlesque de l'Ensemble Lysis animait cet après-midi.



Accès rue de la Coopérative.

Image non contractuelle

Rencontre avec Jean-Pierre Vaysse, architecte de la gare Arcueil-Cachan

Jean-Pierre Vaysse, de l'atelier d'architecture Ar-thème associés, à qui la société du Grand Paris a confié la réalisation de la gare Arcueil-Cachan de la future ligne 15 sud, a accordé à la rédaction de votre magazine une interview exclusive.

Depuis quand et comment est-ce que l'atelier Ar-Thème travaille sur le projet de la gare Arcueil-Cachan ?

Jean-Pierre Vaysse : Notre cabinet travaille depuis plus de 20 ans sur des projets de transports publics (ligne 14 à Paris) et a donc acquis une certaine expertise. Nous avons accompagné la Société du Grand Paris (SGP) dès les études préliminaires sur certaines gares. Début 2013, nous avons répondu avec l'équipe des bureaux d'étude Setec et Ingerop à la consultation lancée par la SGP pour les 3 premiers tronçons de la ligne. Après plusieurs auditions, notre équipe a été retenue pour le tronçon Villejuif Louis Aragon-Pont de Sèvres. Notre travail pour la gare Arcueil-Cachan a alors démarré par l'étude de plusieurs scénarii, prenant en compte le programme fonctionnel, l'environnement urbain, les natures de sols, les méthodes de construction envisagées ainsi que les contraintes réglementaires, techniques et financières. Cela fait maintenant 2 ans que nous travaillons à concevoir cette gare en intégrant les attentes de la SGP, de la Ville et de ses habitants.

Comment prenez-vous en compte toutes ces attentes ?

JPV : Pour la SGP, nous nous basons sur la charte d'architecture élaborée par Jacques Ferrier et son approche prospective, humaniste et sensible de la ville, qui a établi les grands principes du projet : créer à la fois une identité pour la ligne tout en concevant un équipement propre à chaque commune.

Concernant Cachan, nous nous sommes inscrits dans le dialogue et les réflexions de la Ville et des habitants, en nous appuyant entre autres sur les cahiers réalisés par les riverains, leur comité de quartier, avec le soutien de la Municipalité. Nous y avons trouvé des demandes souvent précises, réalistes et de bon sens reflétant le bien collectif. Ces supports ont été des sources d'inspiration et d'adaptation du

projet. Par exemple, le second accès par la rue de la Coopérative faisait partie des sujets abordés et a été intégré. Bien sûr, tout n'est pas réalisable mais par la discussion et les différents échanges, nos choix sont mieux compris et acceptés, notre conception affinée et mieux adaptée.

D'un point de vue architectural, comment sera la gare Arcueil-Cachan ?

JPV : L'objectif est une gare qui s'inscrit dans la ville, et la ville dans la gare. L'ouverture et la lumière jouent des rôles importants. C'est pourquoi les façades sur les voies seront très vitrées et un puits de lumière zénithale permettra qu'elle accompagne l'utilisateur au plus profond possible de son parcours. La lumière artificielle sera soignée pour être confortable et rassurante, en relais de la lumière naturelle. Les espaces de circulation seront aménagés pour des déplacements efficaces et fluides notamment lors de correspondances métro-RER. Nous avons proposé pour la « peau » extérieure et intérieure de la gare, une matière naturelle, vivante, de pleine masse en terre cuite rainurée, texturée, mise en œuvre de manière contemporaine exprimant, dans sa vibration, la modernité du projet.

Comment s'intègre la dimension environnementale à ce projet ?

JPV : La qualité environnementale est incluse dans la démarche de la SGP à tous les stades où elle doit être adaptée à des contraintes bien spécifiques : méthodes de construction, évacuation et traitement maîtrisés des déblais et des nuisances, traitement des éclairages, naturel et artificiel économe en énergie, gestion de l'eau, qualité thermique, acoustique des ambiances et des matériaux, etc. Nous recherchons avec les ingénieurs des solutions performantes qui engageront la durabilité de ce grand équipement urbain du quotidien. ■

« Nous nous sommes inscrits dans le dialogue et les réflexions de la Ville et des habitants »

Enquête parcellaire du 9 au 30 octobre

Dans le cadre du Grand Paris Express, une nouvelle enquête parcellaire se déroulera du 9 au 30 octobre. Elle concerne le tréfonds de l'ensemble des parcelles que va traverser la ligne 15 sud. Ce qui veut dire que la Société du Grand Paris n'acquiert que les emprises souterraines situées le long de la ligne. Du fait de la profondeur de cette dernière, il n'y aura pas d'impact en surface et les propriétaires

privés des parcelles en surface le resteront. Un dossier de consultation, incluant les plans des parcelles, et un registre seront à disposition du public à la Direction du développement urbain pendant la durée de l'enquête. Le commissaire enquêteur tiendra une permanence les 12 et 29 octobre de 9h à 12h et le 19 octobre de 14h à 17h. Vous aurez à cette occasion, la possibilité de

découvrir avec précision par où va passer, en souterrain, la ligne 15 sud sur le territoire de Cachan. Une réunion avec les propriétaires concernés sera également organisée par la Société du Grand Paris le lundi 19 octobre à 19h, salle des réunions de l'Hôtel de Ville.

Infos : 01 49 08 55 80 et à la maison du projet (31 av. Carnot)

Cachan se mobilise pour accueillir des demandeurs d'asile

La guerre et le terrorisme au Moyen-Orient et sur le pourtour méditerranéen (Syrie, Libye, Maghreb, Egypte, Turquie etc.) obligent des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants à quitter leur pays pour rejoindre l'Europe, souvent en traversant la Méditerranée, au péril de leur vie. Depuis le début de l'année, le mouvement d'arrivée de migrants dans l'espace Schengen prend une ampleur considérable. Ils sont plus de 500 000 à avoir passé les frontières de l'UE depuis le mois de janvier.

Dans ce contexte alarmant, le Président de la République et le Premier Ministre ont annoncé que la France accueillerait des demandeurs d'asile. Ceux-ci obtiendront le statut de réfugié dès lors que l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et des apatrides) aura reconnu qu'il s'agit

de personnes qui craignent avec raison d'être persécutées dans leur pays d'origine du fait de leur appartenance à un groupe social, ethnique, du fait de leur religion ou de leurs opinions politiques.

L'Etat a appelé les collectivités locales à participer au réseau d'accueil des demandeurs d'asile dans les cadres légaux qu'il coordonne. En se déclarant « ville solidaire », Cachan, forte d'une tradition d'accueil, a décidé de s'associer à cet élan de solidarité. Le député-maire a proposé que la Ville participe au réseau des villes solidaires, en ouvrant une plateforme de coordination à destination des habitants, du monde associatif et des organismes locaux, afin de fédérer les énergies, recenser toutes les offres d'aides et apporter des solutions concrètes, en accompagnement des hébergements qui seraient proposés.

Ce sont les centres d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) qui ont pour mission d'assurer l'accueil, l'hébergement, ainsi que l'accompagnement social et administratif des personnes dont la demande d'asile est traitée par la France, durant le temps d'instruction de leur demande. À Cachan, l'association Coallia apportera son expertise pour accompagner au mieux les demandeurs d'asile : montage de dossiers de demande d'asile, suivi administratif, veille sanitaire, suivi de la scolarité des enfants, insertion socio-professionnelle. La Maison de l'Amitié, un studio situé avenue Carnot ainsi que deux logements à Courbet pourraient accueillir des familles et des personnes seules. L'accueil des demandeurs d'asile n'entamera en rien le parc de logement social de la Ville. ■

Conseil municipal du 24 septembre 2015

Les décisions du Conseil municipal :

- Désigne **à l'unanimité** M.Ospital comme représentant de la commune au Conseil d'administration de l'AGAESCC.
- Approuve **à l'unanimité** la convention signée par la Ville avec le Conseil départemental 94 pour la gestion des espaces verts avenue de la Division Leclerc.
- Autorise **à l'unanimité** Monsieur le Maire à déposer une demande de permis de construire pour la construction de locaux pour les espaces verts au 58 rue des Vignes.
- Approuve **à l'unanimité** la subvention de 1000€ accordée à l'association « les Villes du RER B sud » pour la réalisation d'une étude technique sur la faisabilité d'un projet de modification du tunnel du Châtelet.
- Approuve **à l'unanimité** la convention Ville- SAF 94 pour l'acquisition d'un pavillon sis 18 rue de la Coopérative.
- Approuve **à la majorité** l'acquisition d'appartements sis 15 bis avenue Carnot afin de favoriser l'implantation d'activités économiques le long des avenues A.Briand et Carnot.
- Approuve **à l'unanimité** la convention Ville-Saf 94 pour l'acquisition d'un ensemble immobilier sis 21 avenue Carnot avant cession au bénéfice de la Société du Grand Paris.
- Habilité **à l'unanimité** Monsieur le Maire à déposer une demande de déclaration préalable portant sur la modification de façade sur jardin du pavillon communal situé 9 rue du Fief des Arcs.
- Approuve **à l'unanimité** l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 5 000 € à l'association des commerçants du centre-ville afin de l'accompagner dans le développement d'animation, notamment dans la période de fin d'année.
- Approuve **à la majorité** la mise à jour du tableau des effectifs suite aux évènements impactant la carrière des agents.
- Détermine **à la majorité** les taux de promotion des agents de la ville à des grades d'avancement de leur cadre d'emplois, ainsi que les critères d'éligibilité à l'avancement.
- Fixe **à l'unanimité** les fonctions ouvrant droit à un logement de fonction ainsi que la liste des logements attribués, au regard des différents critères imposés par le décret du 9 mai 2012.
- Approuve **à l'unanimité** le compte rendu annuel d'activités de la Semaca au titre de l'année 2014 pour la ZAC Desmoulins.
- Autorise **à l'unanimité** Monsieur le Maire à déposer un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), engageant la Ville à réaliser des travaux d'accessibilité pour les établissements recevant du public (ERP) et installations ouvertes au public (IOP) dont la Ville est propriétaire, dans un délai de 6 ans.
- Adopte **à l'unanimité** la convention annuelle avec l'ARS en faveur de la vaccination de lutte antituberculeuse pour 2015.
- Dans le cadre du contrat de ville pour le quartier Cité-jardins, autorise **à l'unanimité** Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil régional d'Ile-de-France une subvention du montant le plus élevé possible pour co-financer l'action « réussite éducative et prévention du décrochage scolaire ».
- De même, le Conseil municipal autorise **à l'unanimité** Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil départemental 94 une subvention pour le cofinancement d'un diagnostic et d'une étude de faisabilité sur les possibilités de mode de garde alternatif permettant de favoriser l'insertion professionnelle des parents dans le quartier Cité-Jardins.
- Autorise **à l'unanimité** Monsieur le Maire à signer la convention Ville-Essonne Sahel pour la réalisation d'une adduction d'eau potable à Dejdigui-Kasse.
- Réaffirme **à l'unanimité** l'engagement de la Ville à participer aux dispositifs d'accueil des demandeurs d'asile proposés par l'Etat.



Ces travaux qui améliorent notre quotidien...

Gomes



Théâtre de Cachan Jacques Carat

Au cours de l'été dernier, les avancées du chantier ont été nombreuses, laissant apparaître les contours du futur théâtre.

Le gros œuvre sur les façades est achevé et la mise en place des dalles de couverture avance normalement. La nouvelle façade côté stade Dumotel est en cours de finalisation laissant apparaître un parement en béton matricé de couleur claire.

À l'intérieur, les installations techniques ont commencé avec la mise en place du système de ventilation et de désenfumage ainsi que diverses gaines techniques.

Gomes



Gomes

Gare Arcueil-Cachan

Lancés en début d'année, dans le cadre du plan de déplacement urbain de la RATP, les travaux d'agrandissement de l'accès au RER à l'angle de l'avenue Carnot et de la rue de la Gare sont en cours d'achèvement. L'auvent en bois de l'extension a été posé, ainsi que les interphones et les luminaires. Les revêtements de sols et

muraux carrelés sont réalisés. Au sein de cette extension, les usagers pourront bénéficier de deux distributeurs de titres de transports et d'un photomaton, installés début octobre, tout comme les écrans d'information multimodale. Des caméras seront également mises en place afin d'assurer la sécurité. Les travaux

seront totalement terminés mi-octobre. Dans le cadre de ces aménagements, l'escalier mécanique a également été remplacé. Des interventions de nuit ont été nécessaires pour la dépose de l'ancien escalier et la pose de la structure du nouvel équipement qui devrait être à nouveau en service début novembre.



Gomes

Rencontre avec Benoit Harrault, du service hygiène et santé

de Banes



Quelles sont les principales missions de votre service ?

Benoit Harrault : Je suis inspecteur de la salubrité publique pour la Ville. Mon rôle est de veiller, en priorité, à la santé et la sécurité publique. Je m'assure ainsi que les logements, du parc privé et public, situés à Cachan répondent aux critères de décence et de salubrité. Je contrôle également l'hygiène alimentaire

dans les établissements de restauration.

En ce qui concerne l'insalubrité des logements, comment la Ville accompagne-t-elle les particuliers ?

B.H. : Lorsqu'un particulier nous signale un problème d'insalubrité, nous organisons une visite avec le locataire et le propriétaire. Un rapport dans lequel figurent tous les manquements à la salubrité est établi au terme de la visite. Le propriétaire en est informé par courrier, avec une mise en demeure lorsque des mises en conformité sont nécessaires.

Concernant les insectes (cafards, termites, mères et punaises de lits), la Ville assure un rôle de conseil et d'information auprès des habitants. Mais il convient toutefois de faire appel à une société spécialisée, afin de réaliser un traitement adapté. Il est d'ailleurs recommandé de toujours demander plusieurs devis.

Concrètement, comment contrôlez-vous les restaurants ?

B.H. : J'effectue des visites inopinées dans les restaurants de la ville. Chaque commerce de bouche est contrôlé. Lorsque je constate le non-respect des règles d'hygiène, le propriétaire du commerce est mis en demeure de se conformer à la réglementation en vigueur dans le délai imparti.

Une visite contradictoire est ensuite réalisée. Si les problèmes ne sont pas réglés, un arrêté municipal de fermeture administrative peut alors être notifié. ■

Punaises de lit, soyez vigilants !

Particulièrement difficiles à éradiquer, ces insectes s'invitent occasionnellement dans les habitations. Quelques conseils pour les identifier et les éliminer.

Qu'est-ce qu'une punaise de lit ? : La punaise est un insecte, mesurant entre 4 et 7 mm. Elle fuit toute lumière pour sortir la nuit. Afin de survivre, elle se nourrit de sang humain et animal.

Comment détecter leur présence ?

La punaise affectionne particulièrement la literie. On la retrouve donc le plus souvent dans les chambres. On la reconnaît par la présence de tâches de sang sur le linge de lit ou les vêtements. Les piqûres, semblables à celles d'un moustique, peuvent être accompagnées de démangeaisons et d'une réaction cutanée.

Présentent-elles des risques pour la santé ? Les punaises ne transmettent pas de maladie à l'homme et sont considérées bien plus comme une nuisance que comme un risque pour la santé. Elles peuvent occasionner des troubles du sommeil et de l'anxiété. Les punaises de lit touchent toutes les catégories d'hébergement et la propreté n'est pas une garantie de protection.

Comment les éradiquer ? Pour identifier formellement leur présence, il convient de faire réaliser un diagnostic par un professionnel de la désinsectisation. Il devra intervenir au minimum deux fois (dans un intervalle de 7 à 10 jours) pour éradiquer les punaises. En effet, les œufs sont peu sensibles aux insecticides. Il est très important de ne pas jeter son matelas ou tout autre objet infesté sur la voie publique.

Si vous pensez être en présence de punaises de lit, n'hésitez pas à le signaler et à demander conseil au service hygiène et santé au 01 49 69 14 90



Encombrants : respectons-nous !

Les petits meubles, sommiers, matelas et autres objets volumineux ne sont pas collectés avec les déchets ménagers, du fait de leur poids et de leur volume. La collecte des encombrants est réalisée chaque semaine, dans un quartier de la ville. Reportez-vous à la carte de sectorisation (page 26 de votre magazine) afin de savoir de quel secteur vous dépendez. Les encombrants sont à déposer la veille de la collecte à partir de 18h, en veillant à ne pas gêner le passage des piétons.

Par ailleurs, un service de déchetterie mobile est ouvert à tous les Cachanais, le 2^e samedi de chaque mois de 9h à 13h, au 104 rue Gabriel Péri. Un justificatif de domicile ainsi qu'une pièce d'identité vous seront demandés.

En cas de non respect du jour de collecte, la Ville verbalise les contrevenants. Le montant des amendes s'échelonne entre 38 et 1500€, selon les catégories définies par arrêté municipal.

Parc Raspail : votre avis compte !

**Les Cachanais ont joué le jeu de la participation.
Vous êtes près de 400 à avoir répondu
au questionnaire diffusé au début de l'été.**



En juillet dernier, nous vous annoncions la reprise par la Ville du parc Raspail. L'objectif ? Faire de cet espace vert un lieu davantage marqué par la gestion de proximité, que seule la Ville peut garantir. Le questionnaire a permis à chacun d'exprimer ses attentes.

Que vous soyez un promeneur, une famille ou encore un travailleur qui l'emprunte le matin pour se rendre à la gare, il apparaît que vous êtes nombreux à fréquenter le parc et que vous portez un intérêt certain à son évolution. Parmi les pistes d'amélioration, vous êtes 68% à souhaiter l'installation de mobilier supplémentaire. La mise en place de toilettes ouvertes au public a également été fortement plébiscitée. C'est pourquoi, la Ville a d'ores et déjà

répondu favorablement à cette demande. La création d'un accès à l'Orangerie depuis le parc et l'installation d'attaches vélos supplémentaires rencontrent également l'adhésion d'un grand nombre d'entre vous. Les jeux pour enfants semblent satisfaire une majorité, bien que vous souhaiteriez volontiers qu'ils soient davantage diversifiés.

Depuis le mois de juillet, trois agents ont été embauchés par la Ville pour valoriser le fleurissement des espaces existants et mieux entretenir le parc.

Les autres attentes des habitants exprimées dans le questionnaire vont maintenant être étudiées avec attention par les élus et les services de la Ville afin d'évaluer leur faisabilité. ■

Valouettes V1 et V3 : nouveaux horaires



À compter du 5 octobre, les grilles horaires des bus V1 et V3 sont modifiées afin de mieux prendre en compte les conditions de circulation et garantir davantage de ponctualité.

Pour la ligne V1, les premiers départs ont été avancés de 5 minutes en direction de l'Haÿ-les-Roses et retardés de 5 minutes en direction du Kremlin-Bicêtre. Entre 12h et 14h, les horaires sont ajustés pour maintenir une fréquence de passage de 30 minutes, excepté de 11h50 à 12h25 où la fréquence passera à 35 minutes, et de 13h55 à 14h20, où elle sera de 25 minutes.

Pour la ligne V3, le premier service du matin démarrera plus tôt, à 7h20. De plus, l'ensemble de la grille horaire a été revu selon les horaires suivants sur toute la journée : les départs pour le Coteau depuis le centre-ville sont à 7h20, 8h20, 9h20, 10h20 etc. et pour Cité-Jardins, les départs du centre-ville se font à 7h40, 8h40, 9h40, 10h40 etc. Des dépliants avec les nouveaux horaires sont à votre disposition en mairie et à bord des bus.

Ces nouvelles grilles horaires peuvent également être téléchargées sur le site de la Ville (www.ville-cachan.fr) ou de la Communauté d'agglomération du Val de Bièvre (www.agglo-valdebievre.fr).

\\ EN BREF ...

Bourse aux vêtements

La bourse aux vêtements organisée par Cachan bénévolat a lieu du 5 au 9 octobre dans la salle des réunions (patio) de la Mairie. Le 5 octobre, venez déposer vos vêtements de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h. La vente se déroule le mardi et le mercredi de 10h à 20h et le jeudi de 10h à 15h. La restitution a lieu le vendredi 9 octobre de 15h à 18h. Notez qu'un seul dépôt est possible pour chaque famille, avec un maximum de 10 articles pour les vêtements adultes et de 20 vêtements pour les enfants.

Contact :

cachanbenevolat@gmail.com
ou 01 45 47 04 95/39 24/73 64.

Fête de l'énergie

Dans le cadre de la fête de l'énergie, le CCAS vous reçoit le mercredi 7 octobre de 8h30 à 12h pour vous aider à mieux comprendre vos factures et sensibiliser chacun aux économies d'énergie. Le jeudi 8 octobre de 17h à 20h, l'association La Bouilloire tiendra un stand de sensibilisation à la rénovation, à l'habitat durable et aux énergies renouvelables dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Handicapé

Le 5 novembre prochain, de 9h30 à 12h se tiendra la 5^e rencontre emploi/handicap de Cachan à la salle Le Marché. Si vous êtes reconnu en tant que travailleur handicapé et en recherche d'emploi, pensez à vous inscrire ! Pour cela, envoyez votre CV avant le 15 octobre à l'attention de **Jeanne Lasséchère-Mesnil, Mairie de Cachan**
Square de la Libération 94230 Cachan.

Recrutez votre assistante maternelle

Le 24 octobre de 9h à 12h, se tiendra le premier salon pour l'emploi des assistantes maternelles agréées et gardes d'enfants à domicile cachanaises. Cette matinée sera l'occasion de rencontrer des professionnelles de la petite enfance lors d'entretiens individuels. Entrée libre pour les parents.
Sur inscription pour les professionnelles auprès du RAM au 01 47 40 87 38
Hôtel de Ville - dans la salle rez-de-chaussée bas.

Le Chœur du Loing recrute des chanteurs

Le Chœur du Loing en Bièvre recrute des choristes pour son prochain concert, *La Messa di Gloria* de Giacomo Puccini avec solistes et orchestres. Les répétitions ont lieu le vendredi soir, hors vacances scolaires de 19h à 22h.
Contact pour entretiens et auditions : mhcospen@yahoo.fr ou 06 81 01 63 41.

Du nouveau chez nos commerçants !

L'activité commerciale de Cachan se diversifie et se modernise. Rendez-vous dans de nouvelles boutiques !

de Banes



La petite reine a son atelier en centre-ville

Rue Guichard, c'est une boutique plutôt originale qui a ouvert ses portes début septembre. Damien Thibault, féru de cyclotourisme, a quitté les bords de Loire et son métier de chef de projet informatique pour vivre de ses passions, le vélo et la mécanique. Après une formation spécialisée en mécanique de vélo, il a choisi Cachan pour ouvrir sa boutique-atelier. Nombreux sont les curieux qui ont déjà poussé sa porte, attirés par le magnifique vélo rétro qui trône dans la vitrine.

Chez Damien Thibault, vous pouvez amener votre vélo pour une réparation, de l'entretien ou de la maintenance. Des vélos simples, électriques, urbains, de loisirs et accessoires sont également en vente. ■

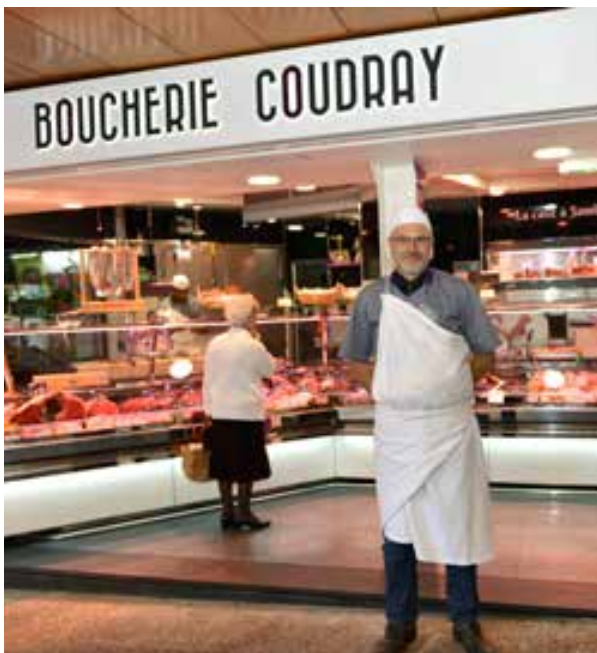
i L'atelier du vélo - 14 rue Guichard
Ouvert le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 19h
Tél. : 09 72 52 50 17

La boucherie 100% accessible

Si vous avez fait un tour en centre-ville dernièrement, vous n'avez pas pu manquer la nouvelle devanture de la boucherie Coudray. Le décor du magasin a été entièrement refait, dans les tons mauves et métalliques. Ces travaux, qui ont duré cinq semaines, ont été l'occasion de mettre la boutique aux normes d'accessibilité. Le sol a notamment été abaissé et une caisse plus basse a été réalisée pour servir au mieux les clients en fauteuils roulants. Patrick Coudray vous y reçoit, comme toujours, avec ses conseils et sa bonne humeur. ■

i Boucherie Coudray - 12 rue Guichard
Ouvert du mardi au samedi de 7h à 13h
et de 16h à 19h30 et le dimanche de 8h à 12h30.
Tél. : 01 46 64 20 47

de Banes



de Banes



La Panetière fait peau neuve

La boulangerie-pâtisserie 115 avenue Aristide Briand a profité de l'été pour faire d'importants travaux de rénovation et de modernisation. Monsieur et Madame Liu vous accueillent désormais dans une boutique toute neuve, répondant également aux normes d'accessibilité handicapées. ■

i La Panetière - 115 avenue Aristide Briand. Ouvert de 6h30 à 20h tous les jours sauf le mercredi. Tél. : 01 46 65 29 84

Commerces en fête

Du 3 au 18 octobre, l'association des commerçants du centre-ville de Cachan organise en partenariat avec la FDAC94 (fédération des associations de commerçants du Val-de-Marne) et la Ville, un grand jeu. Participez, en reconstituant un puzzle avec les vignettes à collecter lors de vos achats chez les commerçants adhérents à l'association. Ils sont identifiables par une affiche du jeu accolée à leurs vitrines. **Une fois le puzzle complété, vous pourrez le déposer dans une urne installée dans le hall d'accueil de la Mairie, avant le 19 octobre à 18h.** Le 16 novembre à 19h30, un tirage au sort à la Grange Gallieni désignera les grands gagnants des lots remis par les commerçants adhérents à l'association des commerçants du centre-ville. Le premier prix est un voyage d'une valeur de 800 euros, le second prix, un smartphone et le troisième, une soirée pour deux au Moulin Rouge. Plein d'autres lots sont à gagner !



DR

Numérique à l'école: présent !

Les outils numériques offrent un potentiel de renouveau pédagogique important. À Cachan, la Ville fait le choix de donner à chaque enfant les clés pour réussir dans une société irriguée par le numérique.



de Banes

Des outils enrichissants

Les tableaux numériques interactifs offrent un support multimédia (texte, image, son) pendant le cours. En géographie, par exemple, il est intéressant d'illustrer le cours en affichant, en quelques clics, des cartes, un paysage, ou la localisation d'une ville. En histoire, les élèves peuvent avoir accès depuis la salle de classe à une visite en ligne du musée du Louvre. Le tableau numérique interactif permet une grande souplesse dans la présentation des cours. Ludique et intuitif, ce nouvel outil facilite également la participation des élèves au tableau.

Dans les écoles maternelles, les tablettes tactiles sont utilisées par les enseignants comme support de langage, un nouveau moyen de travailler le vocabulaire et la diction par la diffusion d'illustrations. Une grande variété de jeux et d'activités pédagogiques sont ainsi proposés, en petits groupes ou individuellement.

Afin d'optimiser leur usage, les enseignants sont formés à ces nouveaux outils par la Ville et par des conseillers en informatique de l'Education nationale. Ce sont des supports pédagogiques complémentaires :

l'écriture manuscrite, les cahiers et les livres demeurent fondamentaux.

Les espaces numériques de travail

En cette rentrée, la Ville fait par ailleurs le choix de développer un portail interactif ouvert aux familles et aux enseignants. Ce blog de la classe est un nouvel espace de dialogue entre parents et enseignants, où chacun disposera d'un accès personnalisé et sécurisé.

Vous vous êtes toujours demandé à quoi ressemblaient les journées de votre enfant en petite section ?

L'enseignant sera, par exemple, libre de publier des photos des différentes activités organisées durant la journée. Pour les élémentaires, c'est un outil qui permet aussi d'inscrire les informations importantes à retenir tels que les devoirs, les sorties de classe, le menu des cantines etc. Un courriel est envoyé aux familles lors de la publication d'une nouvelle information, concernant la classe ou l'élève. Progressivement et au libre choix de l'enseignant, l'espace numérique interactif pourrait permettre de se détacher du cahier de textes et du carnet de liaison. ■

Investir pour l'école numérique

Si la priorité de l'Éducation nationale porte sur les apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter, calculer), l'acquisition des connaissances passe aujourd'hui, aussi, par internet. Les outils numériques sont une opportunité pour renforcer l'efficacité du système éducatif. Cachan relève le défi.

En collaboration avec l'Education nationale, la Ville est engagée dans un plan pluriannuel d'investissement visant à câbler en haut-débit tous les groupes scolaires et à les équiper de matériel numérique. D'ici 2018, toutes les classes des écoles élémentaires seront équipées de tableaux numériques interactifs. En cette rentrée, le groupe scolaire Belle image en a été le premier bénéficiaire.

Les écoles maternelles sont, quant à elles, progressivement équipées de matériel de type tablettes tactiles.

L'équipement complet d'une école élémentaire (câblage et tableau numérique) représente un investissement d'environ 70.000 euros pour la Ville.

Monsieur Éric Lapière, directeur de l'école Belle image élémentaire

« Le tableau numérique interactif est un outil extrêmement enrichissant pour l'enseignement. Les élèves sont enthousiastes, cela permet une approche facile du cours, dans une ambiance plus détendue. Cette génération a grandi dans l'ère de l'image, de l'instantané. Les illustrations et la vidéo permettent de rendre le cours plus vivant, plus réel. Lorsqu'on a étudié la Renaissance, j'ai pu montrer rapidement et facilement à la classe les principales œuvres de Léonard de Vinci, par exemple. Ces enfants sont très familiers du numérique, ils l'utilisent beaucoup à la maison. Les outils numériques à l'école doivent être pensés comme un complément. Il n'est pas question d'abandonner l'écriture manuscrite, les livres ou les cahiers. Les élèves sont d'ailleurs eux-mêmes attachés au papier, à l'objet. Preuve en est des nombreux livres empruntés à la bibliothèque. De plus, cela donne une nouvelle dimension à cet usage, éducatif et intellectuel. »

Renouvellement du Conseil des enfants

Coup de projecteur sur le Conseil des enfants, à l'occasion des élections du nouveau conseil, les vendredis 13 et 20 novembre prochains.



Aumercier

Mode d'emploi

Le Conseil des enfants permet aux jeunes Cachanais, âgés de 9 à 12 ans, de devenir acteur de la vie locale. Les 13 et 20 novembre, les élèves et collégiens intéressés, de CM1, CM2, 6^e et 5^e, se présenteront devant leurs camarades de classes pour les représenter pendant 2 ans. Les élections, ouvertes pour la première fois aux élèves de CM1, permettront à ceux-ci d'effectuer un mandat complet. Au cours de leurs deux années au Conseil, les jeunes élus soumettent leurs idées lors de réunions régulières.

Ils se rassemblent également en séances plénières, une fois par trimestre, en présence du Maire et des équipes municipales afin de faire un bilan de leur mandat et évoquer les projets à venir.

Les équipes municipales et les acteurs de la vie locale les aident à mettre en place les différents projets tout au long de leur mandat.

Un mandat rythmé

Les élus participent aux différents événements et commémorations de la ville et mettent en place des projets solidaires, culturels, sportifs et environnementaux. Cette année, ils ont organisé et participé à plusieurs événements dont le parcours éco-citoyen, le carnaval et les rencontres intergénérationnelles à la résidence pour personnes âgées de Cachan.

Ils ont également organisé un boum pour les CM2, de la décoration du gymnase à la distribution des goûters.

Ce nouvel événement aura permis aux CM2 de fêter la fin de l'année et de se réunir une dernière fois avant l'entrée au collège, étape importante dans la vie de chaque écolier. ■

i Remise des candidatures
avant le 16 octobre au service jeunesse,
2 rue Gallieni, ou à son professeur.



Aumercier

Simon, élève de 5^e :

« Je me suis porté candidat pour pouvoir organiser des rencontres

intergénérationnelles entre les enfants et les personnes âgées et améliorer la gestion des ordures. Ce qui me plaît le plus, c'est d'être sur le terrain.

Au marché de Noël de l'année passée, je proposais des tours de calèches aux passants afin de récolter de l'argent pour les associations. Faire partie du Conseil demande de la concentration pendant les réunions, il ne faut pas prendre ça à la légère ou se présenter pour impressionner les copains ».

Cachan dans la Métropole du Grand Paris



de Banes

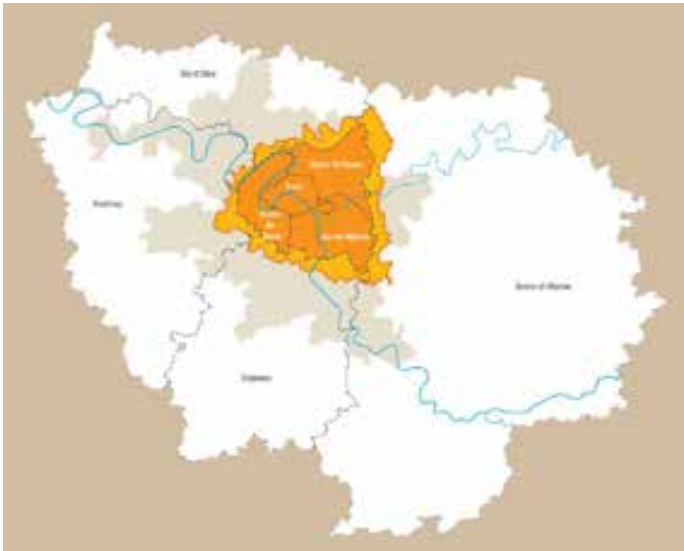
Créée par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 et complétée par la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRe), la Métropole du Grand Paris verra le jour au 1^{er} janvier 2016. Elle a pour vocation d'améliorer le cadre de vie des habitants, de réduire les inégalités territoriales et de développer un nouveau modèle urbain, social et économique durable. Quelle sera la place de Cachan dans cette nouvelle organisation institutionnelle ?

1^{er} janvier 2016 : rendez-vous avec la Métropole

De quoi s'agit-il ?

C'est une nouvelle instance administrative et politique qui prend la forme d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

La Métropole regroupe la commune de Paris et les communes des départements de Seine-Saint-Denis, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne. D'autres villes ont souhaité intégrer la Métropole, tout en répondant aux critères de continuité territoriale, c'est le cas de plusieurs villes de l'Essonne par exemple. Elle compte ainsi 7 millions d'habitants et 132 communes. La future Métropole sera divisée en territoires (*lire page 16*), se substituant aux communautés d'agglomération, pour continuer à gérer, au plus près des habitants, les domaines d'action comme, les équipements culturels, la politique de la ville etc.



Source : Mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris.

Les objectifs

La Métropole du Grand Paris a pour ambition de renforcer l'attractivité économique, le tourisme et le rayonnement international de la zone dense de la région parisienne. C'est dans cette dynamique qu'a été décidée la construction d'une Métropole du 21^e siècle, attractive, solidaire et durable.

De grands projets structurants et cohérents bénéficieront, en premier lieu, aux habitants et permettront de renforcer la solidarité territoriale. Le métro du Grand Paris express, par exemple, a été imaginé pour améliorer le confort et réduire le temps de trajet des Franciliens dans les transports.

Les principaux domaines de compétences

- L'aménagement de l'espace métropolitain et l'amélioration du cadre de vie ;



Sebastien d'Halloy

- La Métropole aura également les moyens d'agir en faveur du logement, par le financement du logement social et l'impulsion de la construction privée ;
- La protection et la mise en valeur de l'environnement ;
- Le développement économique, social et culturel. La Métropole est compétente pour la promotion du territoire dans son ensemble et pourra ainsi soutenir la candidature à de grands évènements comme l'exposition universelle ou les Jeux olympiques.

Ces compétences seront transférées progressivement d'ici le 1^{er} janvier 2017.

Quelle organisation ?

La nouvelle entité sera gouvernée par le conseil métropolitain. Il n'y aura pas de nouveaux élus, les 210 conseillers seront issus des conseils municipaux. La représentativité des villes est calculée en fonction de la population avec, au minimum, un représentant par commune.

Quelle fiscalité ?

Il convient de noter qu'aucun nouvel impôt ne sera prélevé. Les taxes qui permettraient de financer les actions et les investissements de la Métropole seront transférées, comme les compétences et les personnels correspondants.

Les chiffres clés

7 millions d'habitants

132 communes

762km² c'est le périmètre de la Métropole, soit 7 fois la superficie de Paris

70% des nouvelles entreprises sont créées dans la Métropole du Grand Paris

29 pôles d'emplois regroupent plus de deux millions d'emplois salariés

25% de la population a moins de 20 ans

7 déplacements sur 10 se font de banlieue à banlieue

47 millions de touristes par an

4 compétences obligatoires de la Métropole

- Aménagement de l'espace métropolitain
- Politique locale de l'habitat
- Développement économique, social et culturel
- Protection et mise en valeur de l'environnement.

7 compétences obligatoires des EPT

- Politique de la ville
- Equipements culturels et sportifs
- Plan local d'urbanisme
- Action sociale
- Plan climat air énergie
- Assainissement et eau
- Gestion des déchets ménagers et assimilés.

Source : Mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris

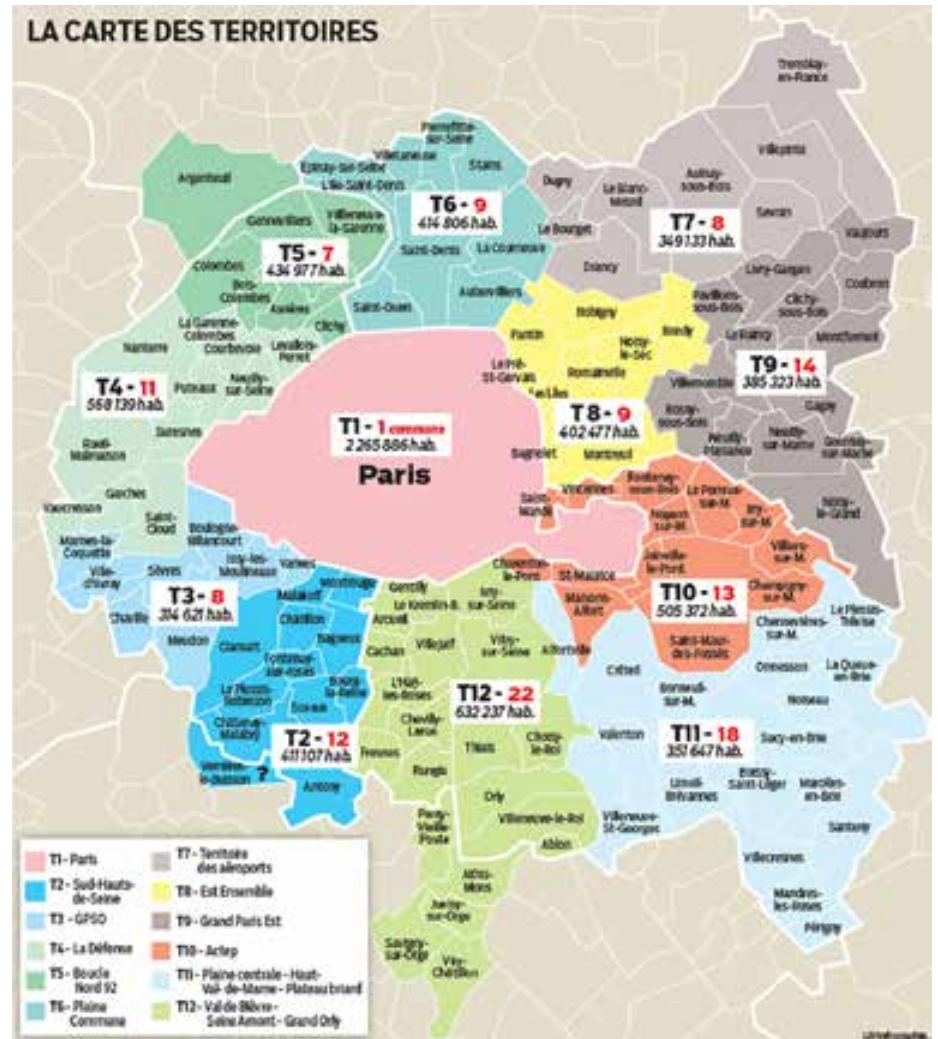
De l'Agglo au territoire

La Métropole est organisée en territoires (EPT) d'un seul tenant et sans enclave, d'au moins 300 000 habitants pour les trois départements de la petite couronne (92, 93, 94), dans le respect des périmètres des intercommunalités existantes et des dynamiques de projet.

Au 1^{er} janvier 2016, ces territoires se substitueront aux agglomérations actuelles. Une carte de 12 territoires (ci-contre) a été présentée le 16 juillet dernier. Cette proposition élaborée par le Préfet de la région Ile-de-France fait l'objet d'un projet de décret sur lequel les 132 communes concernées sont invitées à donner leur avis.

Cachan, aujourd'hui membre de la communauté d'agglomération du Val de Bièvre, rejoindrait alors le territoire T12 (Seine Amont, Val de Bièvre et Grand Orly) et ses 22 communes, dont celles qui sont aujourd'hui isolées : Thiais, Chevilly-Larue et Rungis.

Ce territoire de plus de 630 000 habitants, serait le plus grand territoire métropolitain, après Paris, au sein de la future métropole. Il sera administré par un conseil de territoire, comprenant 92 conseillers territoriaux dont 23 conseillers métropolitains. Quatre conseillers représenteront Cachan. Les futurs EPT exerceront des compétences de proximité dans les domaines de la politique de la ville, la gestion des



équipements culturels et sportifs et l'action sociale. Le Plan local d'urbanisme, qui sera aggloméré à ceux des autres villes et à terme élaboré au niveau de l'EPT, devra recevoir un avis conforme de la Métropole.

Ces compétences seront transférées progressivement d'ici 2017. Dès 2016, les territoires auront globalement les mêmes compétences que les intercommunalités existantes.

3 questions à J-Y Le Bouillonnet



Pourquoi crée-t-on la Métropole du Grand Paris (MGP) ?

L'accroissement des inégalités sociales et territoriales, à l'œuvre depuis plus de

20 ans en Ile-de-France en fait l'une des régions les plus contrastées socialement, avec plus de 13,3 % de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté. Et quand les déséquilibres s'accroissent, que les injustices deviennent intolérables, c'est le développement de chacun qui est engagé, c'est l'attractivité de tous qui est compromise.

En comparaison avec le Grand Londres, Berlin ou Shanghai,

l'Ile-de-France représente aujourd'hui, à elle seule, un mille-feuille institutionnel sans nom. Ainsi, on habite dans un département, travaille dans un autre, se divertit dans un troisième et se projette dans un quatrième. C'est ce constat qui a permis au Président de la République, au gouvernement et à l'Assemblée nationale de prendre des initiatives et de créer la Métropole.

« La Métropole est notre avenir »

Quelle sera son articulation avec la région ?

La Métropole est un nouvel outil opérationnel capable d'intervenir plus efficacement dans le domaine de l'aménagement, de l'environnement

et de l'habitat à l'échelle de l'Ile-de-France. La mise en place des territoires rend la région plus forte et plus proche des franciliens. En outre, la région tient un rôle clé en matière de développement économique et d'innovation.

Quels sont les objectifs de la MGP ?

La Métropole du Grand Paris est une instance qui vient rassembler les différents acteurs, simplifier les processus de décision et faire des économies. C'est la mise en commun des compétences au service de tous, pour l'amélioration du réseau de transport, la construction de nouveaux logements, le développement de l'activité économique et la création d'emplois... bref, c'est notre avenir.

Chemins d'art



Du 5 au 18 octobre
exposition collective à l'Orangerie

Samedi 10 et
dimanche 11 octobre,
de 14h à 20h
portes ouvertes d'ateliers

Point info : L'Orangerie / 01 49 69 17 90
www.cheminsdart.com
www.facebook.com/chemins.dart

Riche de ses cinquante artistes professionnels, l'association Chemins d'Art fête cette année son 24^e anniversaire. Pour l'exposition collective à l'Orangerie, les visiteurs pourront découvrir - à travers croquis, collages, maquettes et photos - les procédés de réalisation d'une œuvre : dessin, sculpture, peinture, installation...

C'est aussi l'occasion de suivre l'évolution d'un artiste ou de préparer son parcours pour les portes ouvertes des 10 et 11 octobre. Celles-ci permettront de sillonner la ville, à pied ou en vélo, et de passer d'un univers créatif à l'autre.



CINÉMA LA PLÉIADE

(www.cinema-laplejade.fr)

Les Mardis des réalisateurs

Les mardis des réalisateurs vous donnent 4 rendez-vous mensuels, 4 déclinaisons de l'imaginaire cinématographique pour nous parler de l'état du monde, de la société, son histoire et celle du 7^e art.

DR



• **Mardi 6 octobre à 14h et 20h45**

Regards sur le monde : *Masaan*

Prix spécial du jury « Un Certain Regard », Cannes 2015

De Neeraj Ghaywan avec Richa Chadda, Vicky Kaushal, Sanjay Mishra.

Bénarès, la cité sainte au bord du Gange, punit cruellement ceux qui jouent avec les traditions morales. Masaan dessine les parcours croisés de personnages en quête d'un avenir meilleur, écartelés entre le tourbillon de la modernité et la fidélité aux traditions.

DR



• **Mardi 13 octobre à 13h40 et 20h10**

L'histoire au cinéma : *Danton*

De Andrzej Wajda avec Gérard Depardieu, Wojciech Pszoniak, Anne Alvaro.

Inquiet de la nouvelle orientation imprimée à la révolution en 1793, Danton quitte sa retraite et regagne Paris. Il dénonce la « Terreur » qui règne sur la capitale et affronte son ancien compagnon de lutte, Robespierre.

DR



• **Mardi 20 octobre à 14h et 20h30**

Questions de société (Le handicap) *Le monde de Nathan*.
(Projection suivie d'un débat.)

De Morgan Matthews avec Asa Butterfield, Rafe Spall, Sally Hawkins.

Nathan est un adolescent souffrant de troubles autistiques et prodige en mathématiques. Il va tisser une amitié avec son professeur, qui le pousse à participer aux Olympiades internationales de mathématiques. De Cambridge à Taipei, la vie de Nathan pourrait bien prendre un tour nouveau.

DR



• **Mardi 27 octobre à 14h et 20h45**

Les mardis cinéphiles : *Les tontons flingueurs*

De Georges Lautner avec Lino Ventura, Bernard Blier, Francis Blanche.

À sa mort, le Mexicain fait promettre à son ami d'enfance, Fernand, de veiller sur ses intérêts et sa fille Patricia. Fernand découvre alors qu'il se trouve à la tête d'affaires louches dont les anciens dirigeants entendent bien s'emparer. Mais, Fernand impose d'emblée sa loi. Cependant, la belle Patricia lui réserve

quelques surprises !

Thé-ciné

• **Judi 22 octobre à 16h00**

Le chant de la mer (à partir de 6 ans)
Film d'animation de Tomm Moore

Ben et Maïna vivent avec leur père tout en haut d'un phare. Pour les protéger des dangers de la mer, leur grand-mère les emmène vivre à la ville. Ben découvre alors que sa petite sœur est une selkie, une fée de la mer dont le chant peut délivrer les êtres magiques du sort que leur a jeté la Sorcière aux hiboux. Au cours d'un fantastique voyage, Ben et Maïna vont aider les êtres magiques à retrouver leur pouvoir.

Séance jeune public

(à partir de 3 ans)

• **Mercredi 21 et mercredi 28 octobre à 10h30**

Petites casseroles

de Uzi Geffenblat

Dougal rêve de voler, Aston de fêter son anniversaire et Anatole de se faire des copains mais, pour eux, les choses ne sont pas toujours aussi simples. Avec courage et humour, nos héros vont pourtant trouver le moyen de dépasser leurs peurs ou leurs singularités qu'ils traînaient comme de petites casseroles.

12, avenue Cousin de Méricourt, BP 9 Cachan. 01 46 65 13 58 www.cinema-laplejade.fr

• Parking Hénouille à 100 m • 1 place achetée = 1 place de parking offerte

Tarifs : 8,50 €/7 €* (tarif réduit) • 6,50 € : Art et essais et Mardis des réalisateurs/ 5 €*
(- 18 ans et étudiants - de 27 ans, tous les jeudis : 14h, 16h, 18h)

Carte 5 places : 25 €, carte 10 places : 45 €

* non applicables les jours fériés - Pour les moins de 14 ans, la place est à 4 €



Adresses utiles

L'Orangerie

15, rue Gallieni 01 49 69 17 90

Théâtre de Cachan

Maison Tilly - 3, rue Raspail

Locations par téléphone :

01 45 47 72 41

www.theatredecachan.fr

Bibliothèque centrale

11, rue Camille-Desmoulin

01 49 69 61 60

Bibliothèque La Plaine

1, allée Pierre de Montreuil

01 45 47 33 79

Bibliothèque Lamartine

4, square Lamartine 01 49 69 61 15

CRD

19, avenue Cousin de Méricourt

01 46 63 80 33



Loisirs

DU 8 AU 18 OCTOBRE

Opération commerces en fête (lire p.10)

Chez tous les commerçants du centre-ville adhérents de l'ACCC

SAMEDI 10 OCTOBRE DE 7H À 18H

Journée portes ouvertes et brocante du CSC La Plaine

CSC La Plaine, 1 allée Pierre de Montreuil

01 49 69 60 10

DIMANCHE 11 OCTOBRE À 17H45

Retransmission du match de rugby France/Canada

Grange Gallieni



Théâtre

MERCREDI 4 NOVEMBRE À 20H30

Le Revizor

Foyer de Cachan



Expositions

JUSQU'AU 30 OCTOBRE

L'Hôtel-de-Ville de Cachan, d'hier à demain

Salle des pas perdus de l'Hôtel-de-Ville

DU 5 AU 18 OCTOBRE

Chemins d'art (lire page 17)

Exposition collective

L'Orangerie

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 OCTOBRE DE 14H À 20H

Portes ouvertes des ateliers d'artistes

À PARTIR DU 26 OCTOBRE

Exposition Lointain-proche (lire p. 20)

L'Orangerie



Conférence

JEUDI 8 OCTOBRE À 20H30

Comment les espèces s'éteignent ?

Thibault Simonet, professeur au collège Victor Hugo, abordera la disparition des dinosaures.

L'Orangerie – entrée libre



Littérature

SAMEDI 10 OCTOBRE À 15H

Rentrée littéraire 2015

Présentation d'une sélection d'ouvrages de la rentrée

Bibliothèque centrale (lire p. 21)

SAMEDI 17 OCTOBRE À 15H30

Rencontre avec l'auteur Thomas Fraisse

Suivie d'une séance de signature à la Librairie Chroniques (lire p. 21)

Bibliothèque centrale



Musique

VENDREDI 16 OCTOBRE À 19H30

Aire de musique

Concert de Roger West (lire p. 20)

Bibliothèque centrale – entrée libre



Citoyenneté

LUNDI 5 OCTOBRE À 19H

Réunion publique sur la modification du Plan local d'urbanisme

Grange Gallieni, 2 rue Gallieni face à l'Hôtel de ville

VENDREDI 16 OCTOBRE DE 16H À 18H

Portes ouvertes du lieu d'accueil enfants parents

20, place Eustache Deschamps

01 47 40 87 38

DU 26 OCTOBRE AU 28 NOVEMBRE

Enquête publique unique environnementale relative à la loi sur l'eau et à la construction des gares du Grand Paris

Permanences à la Direction du développement urbain : le vendredi 13 novembre de 14h à 17h et le mercredi 25 novembre de 14h à 17h.

Infos au 01 49 08 55 79



Solidarité

DU 12 AU 31 OCTOBRE

Campagne de sensibilisation de Médecins du Monde

Une équipe de Médecins du Monde, clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association ira à la rencontre des habitants à leur domicile.



Jeune public

MERCREDI 7 OCTOBRE À 10H30

Raconté raconta

Enfants de 18 mois à 3 ans

Bibliothèque centrale

Gratuit sur inscription - 01 49 69 61 62

MERCREDI 7 OCTOBRE À 16H30

Le clan des bulles

Nouveau rendez-vous pour les fans de BD et mangas.

À partir de 10 ans.

Bibliothèque Lamartine

Gratuit sur inscription - 01 49 69 61 15

SAMEDI 10 OCTOBRE À 15H

Toc, toc, toc... y'a quelqu'un ?

Enfants de 6 mois à 3 ans

Bibliothèque centrale

Gratuit sur réservation au 01 49 69 61 62

SAMEDI 7 NOVEMBRE À 10H30

Chouette une histoire... au clair de lune

Enfants à partir de 3 ans

SAMEDI 7 NOVEMBRE À 20H

Jobig des étoiles, un gâteau pour les âmes

Spectacle familial par la conteuse Claire Landais

À partir de 7 ans

Bibliothèque La Plaine (lire p.21)

Gratuit sur réservation au 01 45 47 33 79



Handicap

JEUDI 8 OCTOBRE À 18H

Commission communale d'accessibilité

Bilan des actions réalisées et projets à venir
DDS – 3^e étage de la Maison des services publics

JEUDI 5 NOVEMBRE DE 9H30 À 12H

Handicafé - 5^e rencontre emploi/handicap

Salle Le Marché



Seniors

DU 14 AU 16 OCTOBRE

Semaine bleue des seniors

Conférence animée par la police nationale : « Sécurité, les bons réflexes ». Sensibilisation et mise en situation pratique concernant les règles simples qui permettent de se prémunir au quotidien contre les actes malveillants.

Le 14 octobre à 15h au CSC La Plaine

Le 15 octobre à 15h au CSC Lamartine

Le 16 octobre à 15h à la RPA

Infos au 01 41 98 36 41



Comités de quartier Quartier Ouest-Nord

MARDI 6 OCTOBRE À 20H30

École Carnot

MERCREDI 14 OCTOBRE À 20H30

Maison Cousté

Val de Bièvre

ARCUEIL

DU 6 AU 17 OCTOBRE À 19H30

Spectacle

La fin de l'homme rouge ou le temps du désenchantement. Récompensé par le Prix Médicis Essai, ce spectacle remonte les vingt dernières années qui nous séparent de la chute de l'URSS. Ce magnifique requiem fait résonner les voix de centaines de témoins brisés. Relâche dimanche et lundi.

Anis Gras

FRESNES

SAMEDI 10 OCTOBRE À 10H30

Conférence-débat

Bébé lecteur et langage oral. L'oralité est l'ensemble des fonctions orales telles que le langage, l'alimentation, la respiration, etc. Le développement du langage oral passe par différentes étapes, quelles sont-elles ? Quelle place le livre prend-il dans l'acquisition du langage ? Comment accompagner l'enfant à travers la lecture d'un livre d'images ?

Bibliothèque municipale Gabriel Bourdin

GENTILLY

MARDI 13 OCTOBRE À 20H30

Spectacle

Wally et ses invités. Wally reprend la route avec une tournée anniversaire pour ses cinquante ans. Armé de sa bonhomie et de sa gouaille, il invite le public à la fête, entre réinterprétation d'anciens textes et nouveaux adages absurdes.

Espace Jean Vilar

KREMLIN-BICETRE

MERCREDI 7 OCTOBRE À 20H30

Humour

Rollin se rebiffe. Bratsch est l'une des plus belles aventures françaises dans le domaine des musiques du monde. Un chaleureux voyage musical porteur de senteurs lointaines et de grands espaces, un florilège de musiques et de chansons russes, manouches, klezmers.

Dans le cadre du 29^e Festival de Mame.

Réervations au 01 49 60 69 42

ECAM

L'HAÏ-LES-ROSES

SAMEDI 10 OCTOBRE À 14H

Cinéma

Dans le cadre de la fête du cinéma d'animation.

À New York, un mystérieux homme défiguré blesse Alex. Immobilisé à l'hôpital, Alex fait la rencontre de Léo, un garçon qui possède la faculté de sortir de son corps. Comme un fantôme, il passe à travers les murs. Le gangster défiguré menace la ville avec un virus informatique. Grâce aux pouvoirs extraordinaires de l'enfant, Alex reprend son enquête.

Cinéma La Tourelle - réservation

au 01 49 08 50 70 73

VILLEJUIF

SAMEDI 17 OCTOBRE À 16H

Conférence

Nature, le nouvel eldorado de la finance. La protection de l'environnement devient un marché particulièrement juteux. Sandrine Feydel, journaliste grand reporter, a enquêté sur l'histoire de cette véritable entreprise de prédation encore peu connue du grand public.

Médiathèque Elsa-Triolet- salle culturelle

Musiques en scène

DR



Julie Recoing incarne Lilith.

Pour cette dernière saison nomade, l'équipe du Théâtre de Cachan – Jacques Carat propose un aperçu de l'ensemble des arts du spectacle. Du cirque au théâtre, en passant par les contes ou les ciné-concerts, la musique sera au cœur d'une dizaine de rendez-vous.

Vous souhaitez échanger avec un ensemble de musique baroque, vous essayer à des instruments inconnus et pousser la voix ? C'est ce que propose la C^{ie} Le Baroque Nomade, en résidence depuis 2011 à Cachan, aux musiciens amateurs, avec dix ateliers au long de cette saison 2015/2016. La musique tiendra également un des premiers rôles dans deux spectacles de cirque et de théâtre d'objets : dans *Solo due* (décembre), deux jongleurs jouent du même violon à quatre mains, tandis qu'un

homme-orchestre accompagne en live le théâtre d'ombres de *Dark circus* (avril).

Les petites oreilles de 4 à 8 ans, quant à elles, se raviront de "contes chantés pour enfants rêveurs", à l'occasion d'*Un mystérieux voyage en forêt* (avril).

Au rayon théâtre musical, pas moins de quatre spectacles s'inspirent d'une œuvre, d'un personnage mythique ou d'une chanteuse. Adapté du Roman de Renart, *Goupil* (janvier) est interprété en musique et langage des signes. Une récitante bluffante, quatre mains sur un piano, c'est tout ce qu'il faut dans *Sacré printemps !* (janvier) pour reproduire la puissance de l'une des œuvres emblématiques de Stravinsky.

Dans la tradition des grandes féministes et *performers* américaines, Julie Recoing et ses

musiciens apportent un regard poétique et rock à la figure de *Lilith* (mars), première femme des récits bibliques. Place enfin à la reine du jazz et du blues, Billie Holiday, dont la vie est retracée avec brio dans *Neige noire* (mars).

Vous préférez le cinéma ? Deux séances de ciné-concert (décembre et février) redonneront une modernité à des films muets du début du XX^e siècle, accompagnés au choix par l'accoustique bigarrée de l'Attirail, le jazz soyeux de Louis Sclavis ou le blues-rock de Rodolphe Burger. ■

i Retrouvez toute la programmation du Théâtre de Cachan - Jacques Carat : www.theatredcachan.fr

Sans oublier...

CONFÉRENCE

Comment les espèces s'éteignent ?

MARDI 6 OCTOBRE À 20H30

Attention, nouvelle date. Thibault Simoné, professeur au collège Victor Hugo, abordera la disparition des dinosaures.

L'Orangerie

De Banes



CONCERT

Roger West

VENDREDI 16 OCTOBRE À 19H30

Poète et musicien rock-folk, Roger West présente sur scène un univers singulier. À découvrir.

Bibliothèque centrale

DR



EXPOSITION

Lointain – Proche

À PARTIR DU 26 OCTOBRE

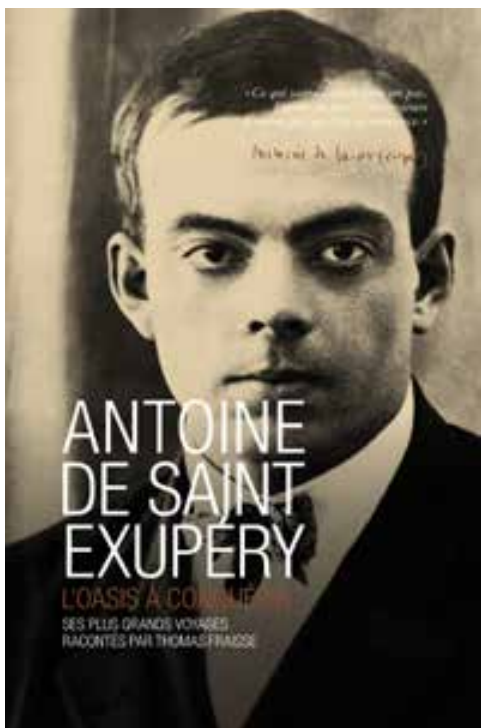


© Laurent Arduin

Une exposition collective qui reflète le monde métissé et mobile d'aujourd'hui.

L'ORANGERIE

DR



Afin de célébrer la littérature sous toutes ses formes, la bibliothèque centrale reconduit l'opération *Des livres et vous*. Après la récente rencontre avec la romancière Véronique Ovaldé, c'est un autre auteur qui échangera avec le public cachanais, autour d'une illustre figure des belles lettres. Fondateur de l'association L'Oasis d'à côté, Thomas Fraisse vous invite à suivre Antoine de Saint-Exupéry, poète humaniste, aviateur et homme de sciences, dans ses

voyages et ses combats. Cette rencontre sera suivie d'une séance de dédicace à la librairie Chroniques.

Vous ne savez que choisir parmi les innombrables romans sortis à la rentrée ? Les bibliothécaires et Caroline Véto, libraire à la Société française du livre, vous présentent une sélection originale d'ouvrages, à quelques semaines de la remise des prix littéraires.

Les tout-petits ne seront pas en reste, avec le spectacle *Toc, toc, toc... Y'a quelqu'un ?*, assuré par la conteuse marocaine Nezha Chevê. Féérie, chant et poésie seront au rendez-vous. ■

i Samedi 10 octobre à 11h - spectacle jeunesse (6 mois à 3 ans)

Samedi 10 octobre à 15h - rentrée littéraire

Samedi 17 octobre à 15h30 - rencontre avec l'auteur Thomas Fraisse

Bibliothèque centrale.

Renseignements : 01 49 69 61 64

THÉÂTRE

Le Revisor

MERCREDI 4 NOVEMBRE À 20H30

Une interprétation lumineuse et haletante d'un chef-d'œuvre de Nicolai Gogol. Réservations au Théâtre.

Foyer de Cachan

DR



SPECTACLE FAMILIAL

Jobig des étoiles

SAMEDI 7 NOVEMBRE À 20H

Lancement du 16^e prix littéraire Chronos, avec un spectacle de la conteuse Claire Landais. Tout public à partir de 7 ans.

Foyer de Cachan



DR

L'avenue Aristide Briand (seconde partie)



DR

Le 23 février 1934, à l'initiative de la municipalité de Bagnex, la N20 prend le nom d'Aristide Briand, en hommage à l'implication de cet homme d'État dans les accords de Locarno. Elle portera ce nom dans la traversée de Montrouge, Arcueil, Bagnex et Cachan. Et comme de nombreux Cachanais peuvent encore en témoigner, c'est par cette voie que la 2^e DB du général Leclerc effectuera son entrée dans Paris le 25 août 1944 (photo), par la Porte d'Orléans, où sa statue réalisée par le sculpteur cachanais Raymond Martin nous rappelle désormais ces événements.

Axe majeur de circulation accueillant la gare de Bagnex-Pont-Royal, elle a été néanmoins déclassée en départementale et s'appelle désormais, la RD920. Mais on se surprend à l'appeler toujours « la route d'Orléans ».

Lucienne Bonnet

Fille de Marcel Bonnet, dont une rue du quartier des Lumières honore la mémoire de résistant, Lucienne Bonnet fréquente l'école Paul Bert durant sa jeunesse cachanaise. Influencée par le militantisme syndicaliste de son père, elle entre aux Jeunesses socialistes en 1934 et rejoint pendant la guerre les rangs du mouvement de résistance Libération-Nord, en participant notamment à l'impression de faux papiers et de tracts.

Arrêtée par la milice le 8 mai 1944, elle est internée à la prison de Fresnes puis déportée à Ravensbruck, avant d'être libérée par les Américains le 26 avril 1945.

Décédée le 24 septembre 2010, Lucienne Bonnet-Liardeaux nous fait partager son courageux parcours de vie dans son livre *Militante et résistante, souvenirs de guerre*.



DR



Timothée Sadier : la tête et les jambes

Humble mais déterminé, Thimothée Sadier fait la fierté du monde sportif cachanais. Et il n'a pas fini de nous impressionner ! Rencontre avec le jeune prodige des pistes.

Du haut de ses 17 ans, le jeune athlète cachanais évoluait cet été sur les pistes suédoises de Eskilstuna, à l'occasion des championnats d'Europe. Portant fièrement le maillot tricolore pour la première fois, Thimothée Sadier s'est alors qualifié pour la finale du saut en longueur, finissant 11^e, sous la pluie.

De podiums en records personnels

Tranquille, le jeune Cachanais garde la tête froide, même si, depuis l'été 2014, tout s'accélère. Il y a un an, il décroche son ticket pour son premier championnat de France, à Valence, alors qu'il n'a que 16 ans. D'emblée, il atteint la troisième marche du podium. *« J'avais été repêché à la dernière minute aux qualifications, car il y avait des sportifs absents, se souvient Thimothée. Pour moi, c'était une très grande expérience, aller en finale et finir sur un podium, il n'y avait pas mieux. Ça m'a donné envie de le refaire, j'ai mis tous les moyens de mon côté pour y retourner. »*

Pari tenu : hiver 2014, aux championnats de

France d'hiver à Nantes, il finit en argent, toujours en saut en longueur. Le jeune athlète poursuit alors son année sportive, souvent classé parmi les 10 premiers au niveau national, et battant son record personnel qu'il pousse toujours plus loin : 7,42 mètres puis 7,47 mètres. De là à atteindre les championnats d'Europe, il n'y a plus qu'un pas – certes, de géant – que Thimothée franchit avec aisance.

Pour ces championnats d'Europe, il n'y avait que deux places en équipe de France. Il fallait donc se classer parmi les meilleurs. *« Je ne m'y attendais pas, j'étais super content de décrocher ma première sélection en équipe de France »*, raconte-t-il avec humilité.

Il a démarré en septembre cette nouvelle saison sportive au sein du club de Créteil et suit aussi des entraînements techniques à l'Insep (Institut national du sport et de l'éducation physique).

Au total, pas moins de 8h d'entraînement hebdomadaire, mais pas le soir, car le sportif mène aussi de front sa terminale aéronautique, en alternance.

Les championnats du monde en préparation

Sa passion pour le sport, Thimothée la cultive depuis tout petit. C'est à l'âge de 6 ans que ses parents l'inscrivent en athlétisme au Club Olympique de Cachan (COC). Le garçon y évolue pendant douze années, entraîné par Dulce Carvalho. *« Quand il a décidé d'atteindre un objectif, il met tout en œuvre pour y parvenir, c'est sa force, raconte-t-elle avec fierté. Dès sa première année en junior (17-19 ans), il était décidé à se qualifier en équipe de France pour les championnats européens et il a réussi. »*

Prochain objectif dans la ligne de mire de Thimothée : les championnats de France d'hiver, où il compte bien battre de nouveau son record personnel. Surtout, il rêve de championnats du monde. Un futur pas si loin qu'il n'y paraît, au vu de ses belles performances et du calendrier : rendez-vous à l'été 2016 en Russie. ■

Du nouveau à la piscine : l'aquabike

Depuis le 14 septembre, la piscine de Cachan accueille une nouvelle activité : l'aquabike. La pratique du vélo, immergé, permet d'entretenir sa forme, son tonus musculaire et son endurance, tout en restant douce pour les articulations. Les séances, d'une durée de 45 minutes, sont encadrées par des professionnels.

Elles se tiennent les lundis et jeudis à 13h et le vendredi à 18h15 et 19h.

En selle !



Gomes

Tournoi open de tennis



Mira

Comme chaque année, à la rentrée, le Tennis Club de Cachan (TCC) organisait son tournoi open. Ouvert à tous les licenciés français de tennis à partir de 16 ans, il a regroupé 239 participants, hommes et femmes.

Les vainqueurs étaient récompensés à l'issue des finales, le dimanche 20 septembre, par les dirigeants du TCC et Thierry Crosnier, adjoint au maire en charge des activités sportives.



Au service des Français et du pouvoir d'achat : baisse des impôts

Après trois ans d'efforts, voici le temps de la redistribution et de la solidarité avec l'annonce, par le Président de la République, d'une baisse d'impôts de deux milliards d'euros, qui devient une réalité sonnante et rébuchante pour beaucoup. Cela représentera 200 à 300 euros en moyenne pour un célibataire.

En 2015 elle bénéficiera à huit millions de foyers. Trois en profiteront pour la première fois et un million de ménages deviendront non imposables. Ce n'est que le début, comme l'a précisé le Président de la République, on entre dans une phase qui doit bénéficier à tous les Français : « *il y aura encore des baisses d'impôts en 2016, car les Français doivent être les premiers bénéficiaires des résultats obtenus* ». Cet engagement de la baisse d'impôts pour l'année 2016 est inscrit au prochain projet de Loi de Finances.

Cette politique globale en faveur du pouvoir d'achat des Français qui vise à soutenir la reprise, s'inscrit aussi dans la continuité de l'engagement pris envers les entreprises de maintenir les baisses de charges au travers du pacte de responsabilité et de solidarité, qui doit permettre, à ces dernières, d'investir et d'embaucher rapidement.

Cette baisse d'impôts n'impactera pas le budget 2016 du pays qui respectera les objectifs de réduction des déficits. La France s'est engagée à le ramener à 3,3% fin 2016.

Comme le souligne François Hollande : « *il s'agit d'être rigoureux et en même temps d'être juste* ».

Les élus socialistes et apparentés



MIGRANTS : SOLIDARITE

Un grand mouvement de solidarité se développe dans notre pays en faveur de l'accueil de réfugiés.

Il fait honneur à la France, à son histoire et ses valeurs.

Nous notons que le gouvernement fait largement appel aux collectivités territoriales pour l'accueil des réfugiés. Nous voyons là, la place essentielle des services publics locaux dans l'organisation des solidarités dans notre pays.

Pour nous, la première des urgences est sans tergiverser la solidarité, le devoir d'accueil.

Nous saluons le réveil des consciences et toutes celles et tous ceux qui en sont les artisans. Et nous pensons également que ce droit à l'accueil doit s'appliquer à tous qu'ils fuient la guerre ou qu'ils soient poussés par la misère et la famine...

Accueillir dans notre pays 24 000 réfugiés est certes un geste important mais est-il suffisant au regard des besoins ? Et que penser de ceux qui en Europe dressent des murs de barbelés de bien triste mémoire.

En outre ces réponses à l'urgence doivent être accompagnées, comme y invite le Haut-Commissariat aux Réfugiés de remises à plat complètes :

- des politiques migratoires européennes en commençant par abroger les directives de Dublin,
- des politiques de coopération,
- des politiques d'aide au développement,
- etc.

Mais il conviendra également de mettre en œuvre les moyens financiers nécessaires, pour permettre aux collectivités d'assurer leurs missions de proximité.

Face à la tragédie inhumaine que nous vivons, nous nous sentons pleinement engagés pour la paix, contre la guerre et la barbarie, pour la solidarité et l'accueil des réfugiés dans notre pays, la France.

Groupe communiste et apparenté



La République en marche : Pour un réformisme radical

En septembre, à l'occasion de son 100^{ème} congrès national, le Parti Radical de Gauche a adopté son programme politique.

Résolument rénovateur, réformiste, progressiste, humaniste, solidariste et écologiste pour une gauche moderne, ce programme sera le socle de notre ligne politique pour les prochaines élections présidentielles, en voici les grandes orientations :

- Défendre la laïcité pour retrouver la République.
- Fonder les nouvelles libertés républicaines (notons par exemple : le droit de mourir librement dans la dignité, la légalisation de la consommation du cannabis, le droit de vote des étrangers aux élections locales et nationales)
- Garantir l'égalité républicaine entre les hommes et les territoires (accès pour tous aux services publics, soutiens en faveur des territoires les plus fragiles...)
- Mettre en place une Europe fédérale démocratique et sociale (une harmonie fiscale, un gouvernement économique de la zone euro, une réponse européenne à la crise des réfugiés... pour une Europe plus forte)
- Placer l'entreprise et le travail au cœur de la politique économique pour donner à chacune et à chacun un niveau de vie acceptable et durable, c'est avant tout la réussite d'un collectif au service de tous
- Développer une écologie de progrès : permettre l'accroissement du bien-être et de la richesse de chacun en restant compatible avec une baisse des consommations en ressources environnementales et de l'empreinte énergétique

Ce programme, basé sur l'équilibre entre l'efficacité économique, l'efficacité sociale et l'efficacité écologique, sera bientôt consultable sur le site du PRG : planeteradicale.org. Venez en discuter avec nous.

Yasmine Cajon et Hervé Willaime



Montre moi ce que tu jettes, je te dirai ce que tu considères

Dans un peu moins de 60 jours, Paris accueillera la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015. L'affaire semble sérieuse car notre addiction à l'énergie n'a pas été freinée par la conférence de Rio, ni celle de Johannesburg pas plus que Kyoto et encore moins de Copenhague. Pourtant l'inventaire plus ou moins épouvantable qui nous pend au nez commence à en faire frémir plus d'un. Certes la terre est un mécanisme complexe. Cependant, quand le modèle économique dominant externalise sur les océans des déchets plastiques par millions de tonnes au point de contaminer la chaîne alimentaire dans son intégralité, nous en sommes responsables. Or le plastique c'est du pétrole! Il en est de même des déchets nucléaires confiés aux générations futures. Juillet et, plus globalement, les 7 premiers mois de 2015 ont été les plus chauds jamais enregistrés à la surface du globe depuis le début des relevés de températures en 1880. Juillet a non seulement battu un record de chaleur sur la Terre pour ce mois depuis plus d'un siècle, mais « *la température y a également été au plus haut de tous les mois pour la période 1880-2015* », a souligné l'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA). Il s'agit d'une remontée des moyennes de notre bonne vieille terre de presque 1°C. Les Climato septiques sont généralement les 1ers alliés des grands groupes industriels fabricant d'objets à l'obsolescence programmée. Or, c'est par l'éducation et la prise de conscience que l'on doit réformer nos besoins en esclaves mécaniques et objets futiles. Le groupe environnementaliste vous invite à la vigilance et à une réflexion sur l'utile le nécessaire et le superflu durant ces 2 mois.

Joël Fraud groupe environnementaliste social



Devoir d'asile!

Les défis s'accroissent : les guerres civiles de Syrie, d'Irak, d'Afghanistan et d'Erythrée ont projeté aux portes de l'Europe des milliers de réfugiés qui fuient la guerre, les massacres aveugles, les sécheresses.

Alors que les pays limitrophes de la Syrie (Jordanie, Liban, Turquie) accueillent des réfugiés dans des proportions gigantesques, les pays européens doivent assumer leur part.

Ce doit aussi et surtout être une mobilisation citoyenne :

- faire pression pour que les autorités accueillent dignement, sans délaisser nos concitoyens les plus fragiles, le plus grand nombre de réfugiés,
- participer à l'installation et à l'intégration des réfugiés : apprentissage du français, solidarité matérielle. Cachan a déjà connu cet élan citoyen au moment du squat du bâtiment F du CROUS, puis de l'hébergement au gymnase Belle Image,
- lutter contre le refus de l'autre.

La patrie des Droits de l'Homme doit être à la hauteur. Le gouvernement a décidé d'accueillir 30.000 personnes sur deux ans : si les 9.634 communes de plus de 1.000 habitants accueilleraient chacune 5 personnes, cela représenterait près de 50.000 personnes.

Le réchauffement de la planète va aussi jeter sur les routes des millions de réfugiés climatiques. Peut-être est-il encore possible de limiter le phénomène : lors de la COP21, les dirigeants du monde doivent se mettre d'accord pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en limitant l'usage des énergies fossiles. Là aussi tout le monde doit participer à l'effort, les citoyens par leurs comportements, les communes par leur exemplarité : développement d'énergies renouvelables, villes de courtes distances, règlements des PLU, constitution d'éco-quartiers ...

Sandrine Churaqui, Thierry Didier, Marianne Jaouen, Gérard Najman



Migrants et traditions...

L'Europe est soumise à une forte demande d'asile venant de zones de combats. En tant que démocrate d'un pays de tradition chrétienne, nous ne pouvons pas rester insensibles, d'autant plus que ces personnes sont souvent persécutées à cause de leur foi.

Souvenons-nous que dans notre histoire récente, de nombreux Français ont connu les affres de l'exode. Soyons donc accueillants, mais exigeants.

En effet, en choisissant l'Europe et la France, les migrants doivent adhérer aux valeurs fondamentales de notre pays. En premier lieu, la fraternité qui conduit à les accueillir, mais aussi la liberté, dont la liberté d'expression au sens large, et l'égalité entre les hommes et les femmes.

L'accueil sur le territoire national doit impérativement être subordonné à l'abandon de certains us et coutumes inacceptables par nature, en particulier, la mutilation sexuelle des femmes : excision et infibulation.

Pour mémoire, en Erythrée, 78 % des jeunes filles de 15 à 19 ans seraient déjà excisées. Ce chiffre passerait à 81 % en Egypte, 88 % au Mali voire 97 % en Somalie selon un rapport de l'UNICEF datant de 2013. En France, selon Isabelle Gillette-Faye, sociologue, directrice de la Fédération Nationale GAMS (Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles), on estimerait à 60 000 les femmes excisées et 30 % de leurs filles en risque de l'être.

Aussi, nous devons tous être mobilisés contre cette violation des droits fondamentaux des filles mineures qui en seraient victimes alors qu'elles sont sous notre protection, et en premier lieu, les personnels de santé lors des visites médicales à l'école afin que les signalements soient faits aux juges des mineurs.

Comment nous joindre ? tél : 09 72 13 40 36

Alfred Spohner - Christelle Prache - Joël Langlais

Dans cette rubrique s'expriment les différents groupes politiques composant

le conseil municipal.

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.

Les élu(e)s de la majorité

- **PS** : ps.cachan@gmail.com **Blog** : ps-cachan.org
- **PCF Cachan** : pc-cachan@orange.fr
- **PRG** : prg.cachan@gmail.com
- **Environnementalistes** : jofraud@aol.com
cachanenvironnemental.wordpress.com

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains - UDI

- accueil@dynamisonscachan.fr
- www.dynamisonscachan.fr

Cachan Ensemble

- Cachan2014@gmail.com
- www.cachan-ensemble.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

- udi.cachan@gmail.com



Notre monde change, l'indignité reste

Les images terribles que les médias nous livrent tous les jours sont une insulte à l'humanité.

L'Europe a créé au début des années 90 l'espace Schengen, sans réfléchir à l'évolution du monde.

Aujourd'hui, il en résulte un désordre total, qui laisse mourir des gens entassés sur des embarcations, dans des camions, ou sur les plages de stations balnéaires.

Que ce soit une ou plusieurs générations en arrière, nos familles ont souvent été des familles de « migrants ».

L'U.D.I. a toujours été humaniste, nous devons le rappeler, car la Gauche Française n'a nullement l'exclusivité du social, même si elle le dit et le croit. Quand Coluche créa les Restaurants du Cœur il y a trente ans, en pensant faire bouger les gouvernants successifs, ce fut hélas en vain. Qu'a fait la gauche au pouvoir à l'époque ? Rien, ou tellement peu... Comme ceux qui ont suivi ...

Dans le contexte actuel, il faut rester vigilant car l'urgence ne donne pas raison à tout.

A Cachan, rappelons nous que la carence des services avait dans le passé permis des occupations de bâtiments abandonnés, insalubres.

Il ne suffira donc pas d'accueillir les migrants, il faudra les loger, les employer, les éduquer, les soigner

Or, la France toute entière manque de logements et d'emplois, pour les Français comme pour les immigrés déjà arrivés

Sans oublier que les dotations municipales diminuent, obligeant les villes aux économies...

Alors, à qui faudra-t-il donner la préférence pour les logements et les emplois ?

Il faut vite ouvrir ce débat, afin de trouver des réponses lucides, honnêtes et équitables, au delà de tout angélisme, et d'éviter des désordres sociaux croissants dans nos villes.

Alain Ospital - Daisy Massé

Hôtel de Ville
Square de la Libération : 01 49 69 69 69

Service de l'Etat civil
- Elections - cimetière

Maison des services publics
3 rue Camille Desmoulins
Direction du développement urbain
- 01 49 08 55 79

Direction des services techniques
- 01 49 69 61 87
Samedi sur rendez-vous

**Direction du développement social,
des solidarités et de la santé**
- 01 49 69 15 70

Prévention, Médiation, Sécurité
22, rue Guichard - 01 41 98 36 40

Horaires sur www.ville-cachan.fr



Droit et formalités

Déleguée du défenseur des droits
- Dalila Nemiri

Tout différend entre les particuliers et l'administration.
■ **Lundi de 18h à 20h - Accueil sur rendez-vous, Maison de la Prévention et de la Médiation.** Tél. : 01 41 98 36 40

Médiation familiale - Eva Domingues
Situations conflictuelles au sein de la famille (consultation, médiation). Gratuit.
■ **Jeudis 1^{er} et 15 octobre de 9h à 17h - Maison Cousté - 19 rue Cousté.** Tél. : 01 41 98 36 40

Conciliateurs de justice
Règlement amiable des différends entre particuliers (hors procédure judiciaire).
■ **Tribunal d'instance de Villejuif, 127/129 rue Jean Jaurès - sur RDV.** Tél. : 01 49 58 12 35

La Maison de Justice et du Droit (MJD)
Professionnels du droit et associations spécialisées dans le domaine juridiques
Horaires : lundi : 9h/12h30 et 13h30/17h30- mardi : 9h/12h30, mercredi : 9h/17h30, jeudi : 13h30/19h30. Permanence téléphonique : le mardi de 13h30/16h30 et vendredi matin 9h/12h30 (informations juridiques) au 01 43 90 25 25
■ **MJD - 65 avenue J. Jaurès Villejuif**

Permanence gratuite d'un avocat
Tous les 3^e samedi du mois de 10h à 12h30, sur rdv.
Tél. : 01 49 69 69 69
■ **Hôtel de ville - square de la Libération**

Ecrire ensemble
Aide à la rédaction de courriers, documents administratifs (sauf documents fiscaux)... et oriente vers les services ou organismes compétents.
■ **À la Direction du Développement Social :** samedi 4 juillet, mercredi 8 juillet, et, sous réserve, samedi 1^{er} et mercredi 26 août de 9h à 11h30.
Tél. : 01 49 69 15 70.

Point Info Familles
■ **Mardis 6 et 20 octobre (pas de permanence en août) à partir de 17h : 9 rue Amédée Picard**
Tél. : 01 46 15 04 71 ou christine.monroc@cg94.fr
Informations sur les inscriptions en crèche.

Portail famille

■ Les réservations de l'accueil de loisirs pour les vacances scolaires de fin d'année sont ouvertes du 9 au 21 novembre. Celles pour les mercredis de novembre et décembre ont été clôturées au 3 octobre. Pour rappel, la réservation est obligatoire pour fréquenter les accueils de loisirs. Vous pouvez :
- réserver en ligne sur le portail famille via le site internet de la Ville ;
- compléter le formulaire de réservation disponible au service des affaires scolaires et dans les accueils de loisirs.



Retraites, impôts et crédit

Point accueil retraite

■ **Renseignements :** 01 55 45 67 01
Pour prendre rendez-vous et être reçu en entretien personnalisé.

CICAS

Pour les questions touchant à la retraite complémentaire.
■ **Service information :** 0 820 20 07 01
■ **Rendez-vous fixés sont assurés à la Direction du Développement Social - 3 rue Camille Desmoulins (3^e étage).**

Service des impôts des particuliers

Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h15 et de 13h15 à 16h, mardi et jeudi de 9h à 12h15.
15, rue Paul Bert 94800 Villejuif - Tél. : 01 53 14 53 53.



Logement

ADIL

L'association départementale d'information sur le logement renseigne les propriétaires et locataires. Tél. 0820 16 94 94
■ **Mardis 13 et 27 octobre de 14h à 17h, à la Direction du Développement Social.**

CLLAJ

Le comité local pour le logement autonome des jeunes aide les jeunes à trouver un logement
■ **Le jeudi de 17h à 19h, 6/12 avenue du Président Wilson.**
Tél. : 01 45 46 51 39

CGL du Val-de-Marne

Une permanence juridique a lieu le 1^{er} et 3^e samedi du mois, de 9h30 à 12h30, à la salle des locataires située au 189 avenue Aristide Briand pour tout litige concernant les usagers du logement.
Renseignements et prises de rendez-vous au 01 43 75 11 80.



Économie et emploi

Mission locale INNOVAM

Orientation, conseil et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leur recherche d'emploi.
■ **1, rue de la Gare.** Tél. : 01 41 98 65 00
www.missionlocale-innovam.fr

Marché :

Le marché de Cachan, avenue Léon Eyrolles vous accueille les mercredis de 16h à 20h et les samedis matins de 8h à 13h. Animations régulières. **Parking gratuit les jours de marché rue Marcel Bonnet.**



Écoute, santé et solidarité

Artistes mais pas soumis

Permanence à la Direction du Développement Social tous les 2^e vendredi du mois, l'après-midi sur rendez-vous.
Contact : M^{me} Barbier au 06 45 67 59 30
www.autistesmaispassoumis.fr

Service de Soins Infirmiers à Domicile de la ville de Cachan (ACSMD)

Intervention à domicile, sur prescription médicale, d'infirmières et d'aides-soignantes auprès des Cachanais de plus de 60 ans, handicapés de moins de 60 ans et patients Alzheimer.
Contact : 01 45 47 06 35

Pharmacies de garde (sous réserve de modification) Octobre

Dimanche 4 octobre : pharmacie de la Citadelle - 6 rue de la Citadelle
Dimanche 11 octobre : pharmacie Talbot - 4 rue Gallieni
Dimanche 18 octobre : pharmacie du Chaperon vert - 13 1^{ère} avenue de la Cité du Chaperon vert (Arcueil)
Dimanche 25 octobre : pharmacie Pong - 38 av. Laplace (Arcueil)

Novembre :

Dimanche 1^{er} novembre : pharmacie Tchapanian - 171 avenue Aristide Briand

En cas d'urgence médicale grave, faites le 15
Un numéro vert pour les urgences : 0 825 00 15 25
SOS Médecins : 01 47 07 77 77 - **Médigarde :** 01 48 89 15 15

AERA

Accueil, Ecoute, Rencontre, Adolescence est un lieu d'information pour les jeunes et leur famille. Soutien psychologique, guidance parentale, groupes de parole.

■ **19 rue Cousté, Cachan.** Tél. : 01 45 46 64 39.
Ouvert du lundi 15h au samedi 13h

GRAMIF

Accueil par les assistantes sociales de la Caisse primaire d'assurance maladie.

■ **Uniquement sur rendez-vous à la Direction du Développement Social au 01 56 20 15 80**



Environnement

Collecte sélective des emballages

Déposez tous vos emballages (bouteilles en plastique, boîtes métalliques vidées, journaux et magazine, petits cartons non salis) dans les poubelles bleues. Elles sont collectées le mardi et le vendredi. Les autres emballages doivent être déposés dans la poubelle verte.

Collecte des encombrants en octobre

Reportez-vous à la carte afin de voir de quel secteur vous dépendez !

● Secteur 1 : mardi 6	● Secteur 5 : mardi 20
● Secteur 2 : jeudi 8	● Secteur 6 : jeudi 22
● Secteur 3 : mardi 13	● Secteur 7 : mardi 27
● Secteur 4 : jeudi 15	● Secteur 8 : jeudi 29

NB : aucun bac ne doit être déposé sur les trottoirs le lundi 13 et mardi 14 juillet au soir. Le service de collecte des encombrants ne fonctionne pas août. Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchetterie d'Ivry-sur-Seine, ouverte tout l'été.



Collecte des déchets verts

On entend par déchets verts, les petits branchages, feuilles mortes, tontes de gazon... Attention : 6 sacs maximum/collecte (sacs à retirer à l'accueil de la mairie).

Secteur ouest : collecte le lundi
Secteur est : collecte le mardi
NB : la déchetterie mobile (voir ci-dessous) dispose d'un espace de collecte pour les déchets verts.

Pensez à la déchetterie mobile !

Elle est mise ponctuellement à la disposition des habitants du Val-de-Marne (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois) tous les deuxièmes samedis du mois (sauf en août).

Prochain rendez-vous samedi 9 octobre.
Pas de collecte en août. 104 rue Gabriel Péri entre 9h et 13h (entre les ronds-points Lunain/Saussais).

Déchets toxiques

Samedi 16 octobre de 9h30 à 12h30 au Marché Carnot, de 13h30 à 14h45 sur le parking Belgrand et de 15h à 16h30 sur le parking Guichard-Deschamps. **Pas de permanence en août.**
Le camion ONYX collecte les piles et les déchets toxiques.

Depuis 1979

Agence du Centre



www.agenceducentre-cachan.com
immocentre.cachan@wanadoo.fr

**Achats
Ventes
Locations**

MEMBREMENT DE MEMBRE
FNAIM

A votre service sur notre commune depuis 1979

AGENCE DU CENTRE TRANSACTION
1 av. Cousin de Méricourt - 94230 Cachan
Tél. : 01 46 64 01 38 - Fax : 01 45 47 63 50



**Exclusivité
Lissac**

Essayez
les verres
progressifs
avant votre
achat*

LISSAC
l'Opticien

Vos yeux méritent Lissac

*Offre valable dans les magasins Lissac disposant de la toute dernière technologie progressive. L'essai est réalisé gratuitement dans le magasin uniquement, sans obligation d'achat. Photo non autorisée. Les données et ventes commerciales conditionnelles des documents publicitaires qui sont des produits de notre entreprise restent, conformément à la réglementation, au marketing et ne se trouvent pas dans le document d'accompagnement. Juillet 2014 - 100% 401 203 110 NCI 8444444

LISSAC
3, rue Guichard - 94230 CACHAN
01 46 64 92 25

Pompes Funèbres & Marbrerie

A · D · C

Nouvelle direction - Nouvelles prestations



Alexandra Da Costa
Assistance téléphonique 24 h/24 7j/7

17, avenue Carnot - 94230 Cachan
adc.pfmcachan@hotmail.fr - www.adc-pfm.com
Tél. : 01 41 24 01 23 - Fax : 01 41 24 01 24



- FENÊTRES
PVC / BOIS / ALU
- PERGOLAS
- PORTES D'ENTRÉE
- STORES
- PORTES BLINDÉES
- VOILETS
- PORTES DE GARAGE
- PORTAILS

VOTRE INSTALLATEUR CONSEIL DEPUIS 1985

Alain Peuchot SARL 
VOTRE PROJET AU CŒUR DE NOTRE PASSION

**PORTES OUVERTES
du 5 au 11 octobre 2015**

01 46 63 36 25

101 av. Aristide Briand - RN 20 - 94230 CACHAN
E-mail : alain.peuchot94@orange.fr • Site : www.replacement-fenêtres-cachan.fr



Mr. Bricolage

ON PEUT COMPTER SUR LUI

AMÉNAGER
DÉCORER
JARDINER
BRICOLER

en plein cœur du centre ville à Cachan





**PARKING
200 places
GRATUIT 2h**

01 46 65 09 50

**29/31, avenue Louis-Georgon
du lundi au samedi - 9h/19h30**

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL CACHAN
1, RUE MARX DORMOY - 94230 CACHAN
TÉL. : 0 820 00 12 03 - COORD. TEL. : 06 17 48 00 71 CREDIT MUTUEL FR

Le Crédit Mutuel, Banque mutualiste, appartient à ses clients-membres.

Carnet du mois de juillet

Bienvenue à

Timéo Herve ; Stefan Mindru ; Gaëtan Arribart ; Félix Lemoine De Jesus ; Maïwenn Courtois ; Nabil Dahmouche ; Astone Larivière ; Oumaima Ibrahim ; Lina Marzouk ; Jad Fannane ; Maxime Vy ; Adem Alioua ; Ny Antsa Lyse Rabemanantsoa ; Gabriel Gallinelli ; Tsipora Hacoun ; Êdem Ben Youssef ; Aïcha Niaria ; Rose Carruelle ; Marianne Jones ; Souheil Bonino ; Mohammed Ouerhani ; Gabriel Aymerich ; Kelya Deliot ; Layane Ben Ouirane ; Mohamed Beldi ; Yassine Laghouanem ; Cheyma Boudhaouia ; Emir Belacel ; Félix Bréant ; Jade Febrissy ; Jaydon Freyssinet ; Yassine Kada Megri.

Ils ou elles se sont uni(e)s

Delphine Cayrol et Frédéric Vichon ; Nicole Valle et Valérie Mialy-Chebat ; Shylaja Aroumougama Pajanivelou et Jérôme Paillard ; Gisèle Irambona et Modeste Shema ; Nathalie Manhés et Gian Pietro Morisco ; Dominique Soki Lusambu et Sassa Kondenda ; Yasmina Hediri et Adrien Cordoni ; Auriane Michel et Thomas Briguet ; Solenne Codet et Gérard Bernier ; Jessica Ingram et Vincent Coureau ; Rahma Maadane et Ali Dahabi ; Clémentine Chung et Ramon Ferreiro

Ils ou elles nous ont quittés

Mohamed Hamdoche ; Clémentine Hernandez y Aparicio ; Charles Holtzmann ; Marcelle Lantier, veuve Riquer ; Janine Lefebvre, veuve Leib ; René Cordeau ; Georges Bouchoucha ; Jacques Sudan ; Jean Arnéodo ; Christiane Picot, veuve Boucher ; Jean-Pierre Palissier ; Max Profit ; Jacqueline Pétrissart, veuve Sattler ; Serge Marais ; Yvette Mayer, veuve Massard ; Nadia Kadi ; Geneviève Calmant ; Abdoulaye Bâ ; Marcel Tanguy ; Claude Torregrosa ; Anaïs Ayache ; Pierre Descourtieux ; Madeleine Delamea, veuve Gruneisen ; Marie Abécassis, veuve Ben Sussan ; Odile Bouhana, veuve Manuel.

Carnet du mois d'août

Bienvenue à

Yanis Lakoues ; Sofia Bennis ; Naëlle Bélatrèche ; Nadir Djiga ; Nathan Bezpalko ; Jelena Raguz ; Aliona Chenet Prihnenko ; Elijah Nguetchuin ; Nolan Bou-Hanna ; Saora Jaonary ; Rosella Fernandes ; Nathan Bally Dadie ; William Bourdon Ndantsé ; Loïs Cosme ; Adnan Aabar ; Joseph Niger ; Mya Imendjeriounne ; Maria Ishchenko ; Gabriel Gilbert Duchesne ; Paul Roussey Perez ; Ahmed Traore ; Yasmine Boucetta ; Arushi Sharma ; Camilo Suarez Ricco ; Mélodie Laurent ; Leïya Djebbouri ; Goda Krupovic.

Ils ou elles se sont uni(e)s

Nelia Komarova et Kévin Le Coz ; Florian Le Léannec et Napaporn Chatsongkiat ; Hermine Bakouba Ekoulé et Chidi Onyeugwo ; Morgan Kitt et Cyril Quenet.

Ils ou elles nous ont quittés

Rolande Bochet, veuve Mestivier ; Artine Atchikgueuzian ; Jeanne Martin ; Lazhar Temagoult ; Bernadette Séjourné ; Jacques Jabbour ; Pierre Blottière ; Ida Winisdoerfer ; Solange Thévenet, veuve Naudin ; Mireille Abonell, veuve Cocquelin ; Giuseppa Terranova ; Solange Salles, veuve Chevallier ; André Vasseux ; Paul Grand ; Marie Troubetzkoy, veuve Jacques ; Jean Kmet ; Paulette Truel ; Thi Nguyet Nguyen ; Suzanne Charlot, veuve Pavard ; Edith Pavès, veuve Grunberg.

Les menus des écoles et des accueils de loisirs

Menus du mois d'octobre :

Lundi
5
au
Vend
9
octobre

lundi 5 : salade de pois chiches au miel, émincé de volaille sauce brune, chou-fleur gratiné, mimolette, banane – **mardi 6** : cœurs de palmiers en salade, daube de bœuf, blé aux aubergines, yaourt aux fruits, poire guyot – **mercredi 7** : potage cultivateur, filet d'églefin à la crème d'ail, côtes de blette, pyrénées, orange – **jeudi 8** : endives sauce au bleu, travers de porc rôti, pommes rissolées, faisselle, compote de pomme – **vendredi 9** : radis croq'sel, pavé de hoki meunière, petits pois et champignons, brie, melon vert.

Lundi
12
au
Vend
16
octobre

lundi 12 : betteraves cuites à l'échalote, filet de grenadier à la crème de persil, haricots rouges et ses carottes, carré, ananas – **mardi 13** : céleri râpé sauce bulgare, omelette lyonnaise, coquillettes, edam, pruneaux aux sirops – **mercredi 14** : salade de maïs, mijoté de porc au romarin, chou vert braisé, petit suisse aux fruits, pomme bicolore – **jeudi 15** : potage jardinier, steak haché sauce tomate, semoule, port-salut, kiwi – **vendredi 16** : concombre vinaigrette, rôti de dinde à l'indienne, épinards à l'anglaise, yaourt nature, riz au lait.

Lundi
19
au
Vend
23
octobre

lundi 19 : choux blancs vinaigrette, sauté de bœuf paprika, boulghour, yaourt arôme, compote de framboise – **mardi 20** : potage aux cinq légumes, filet de julienne à l'américaine, haricots beurre, coulommiers, banane – **mercredi 21** : poireaux ravigote, poulet rôti aux épices, pommes de terre, fromage blanc, raisin – **jeudi 22** : salade de pommes d'or au basilic, dos de cabillaud sauce crème de citron, courgettes, comté, tarte normande – **vendredi 23** : cœurs d'artichauts sur lit de salade, petit salé lentilles, pont l'évêque, poire william.

Lundi
26
au
Vend
30
octobre

lundi 26 : pomelos, calamars à l'espagnol, gnocchis aux légumes, tome blanche, liégeois vanille – **mardi 27** : pizza aux fromages, côte de porc à la diable, brocolis, petit suisse nature, ananas – **mercredi 28** : mesclun de salades, navarin d'agneau, flageolets, camembert, oreillons d'abricots au sirop – **jeudi 29** : salade de quinoa au thon, colombo de dinde, carottes vichy, yaourt aux fruits, clémentines – **vendredi 30** : potage céleste, émincé de bœuf au poivre, crumble de légumes, gouda, pomme golden.

Le bœuf servi dans nos restaurants est garanti 100% muscle, né, élevé et abattu en France.

Le menu peut être modifié en cas de problème de livraison.

La Ville de Cachan recrute

- Un agent de surveillance de la voie publique (ASVP)
- Un adjoint au responsable du service des finances
- Un auxiliaire de puériculture
- Un agent d'entretien polyvalent chargé du portage des repas
- Un plombier chauffagiste
- Un coordinateur ressources pour le service jeunesse

Pour poser votre candidature, adressez une lettre et un CV à Monsieur le Député-Maire. La liste actualisée des postes à pourvoir est disponible sur le site de la ville : www.ville-cachan.fr

Pour plus d'informations, contactez la direction des ressources humaines au 01 49 69 69 32 ou 01 79 61 62 97

Acheter, Vendre, Louer, Gérer
Depuis 1974 à votre service



CENTURY 21 L'Immobilière RN 20
 8, rue Galliéni
 CACHAN
 01 46 65 79 99
 ag220@century21.fr
 www.century21immobilierern20-cachan.com



Qui s'y connaît aussi bien ?

ISOLATION - RAVALEMENT - MENUISERIE



FCA

isole vos murs, fenêtres et combles !

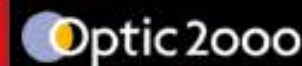
fcaweb.fr

01 41 87 08 25



Pour l'achat de lunettes correctrices :

une **Solaire** de **Marque**
OFFERTE*



Une nouvelle vision de la vie



Colvin Klein

elie

KARL LAGERFELD

LACOSTE

Optic 2000 recommande les verres Essilor®

* Une monture solaire sans correction offerte du 22 septembre au 31 octobre 2015 pour l'achat d'un équipement complet (monture + 2 verres correcteurs) d'un prix supérieur ou égal à 300 €. La solaire offerte est à choisir dans les collections Calvin Klein, Elite, Karl Lagerfeld, Lacoste et dans une sélection de modèles identifiés et présentés en magasin. Les lunettes peuvent varier selon les magasins. Pour un confort optimal, l'offre concerne le cas échéant et non cumulable avec d'autres offres et avantages. Les montures et verres correcteurs constituent des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés soumis, conformément à la réglementation, du marquage CE sur les produits ou le document d'accompagnement. Demandez conseil à notre opticien, septembre 2015. SPTP 200 960 018 - FCA Cachan.

OPTIC 2000

6, avenue Cousin de Méricourt - 94230 CACHAN
 01 46 64 28 88

Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs
- de raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- de terrassement

Contactez :

**SPTP
& TP**

Terrassement
 V.R.D.
 Assainissement

52, rue Gabriel Péri
 94230 CACHAN

Tél : 01 45 47 78 93

Fax : 01 45 47 26 56

E-mail : sptp-tp@wanadoo.fr

Les Anniversaires
 Uniques façon Vache Noire !



l'îlot enfants

L'îlot enfants, l'espace dédié où tout est prévu pour une fête inoubliable !

Les **samedis** (hors vacances),
 de 14h à 16h et de 16h30 à 18h30.

Plus d'informations à l'accueil du centre.
Nouveau ! Réservez directement sur internet.



2H PARKING GRATUIT!

* Voir conditions en magasin.

centre commercial d'Arcueil
 www.la-vache-noire.com

CLUB DE SPORT ET DE REMISE EN FORME

magic FORM

ALL INCLUSIVE - NEW CONCEPT

AMINCISSEMENT

TAILLE ABDOS

CUISSES FESSIERS

COURS COLLECTIFS

AVEC PROFS DIPLÔMÉS D'ÉTAT

BODY BARRE STRETCHING

CROSS TRAINING

PILATES

CARDIO TRAINING

CARDIO JUMP

STEP-LIA BODY SCULPT

PROGRAMMES DEBUTANTS



MUSCULATION

ENTIÈREMENT ÉQUIPÉ

TECHNOGYM

The Wellness Company



VENEZ DECOUVRIR VOTRE TOUT **NOUVEAU CLUB DE SPORT**
BRULEZ VOS CALORIES TOUT EN VOUS AMUSANT !



ACCES ILLIMITE
29,90€
par mois

OUVERTURE DE LA PLUS GRANDE SALLE DE FITNESS DE LA REGION !!!

P
GRATUIT

CLIMATISE

OUVERT
7jours/7

CLUB DE SPORT
1400 m²

13/15 rue Cousté www.magicformcachan.fr
CENTRE VILLE - PARKING HENOUILLE (gratuit 2h)

94230 CACHAN

09 84 29 51 50



RETROUVEZ-NOUS
SUR FACEBOOK !

*Prix par mois pour un abonnement annuel souscrit, hors frais d'inscription